

ENQUÊTE AUPRÈS DES IMMIGRANTS DE LA CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

Portrait des répondants
au moment de l'enquête



Ce document a été réalisé conjointement par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la Direction de la recherche du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que la Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec.

Comment citer ce rapport :

BENZAKOUR, Chakib, Aline LECHAUME, Marie-Hélène CASTONGUAY et Paula SANTOS (2013). *Enquête auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés. Portrait des répondants au moment de l'enquête*, Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Gouvernement du Québec, 54 p.

Traitement statistique et rédaction

Chakib Benzakour
Marie-Hélène Castonguay
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Aline Lechaume
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Paula Santos
Emploi-Québec

Révision linguistique

Lucie Lachance
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Note : Tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ISBN
978-2-550-69604-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2013

Faits saillants

Caractéristiques des répondants

- ✓ Le portrait des 3 009 répondants de l'ETQ montre que les deux tiers (66,4 %) sont des hommes, que la grande majorité (85,2 %) ont moins de 40 ans et que l'Afrique est le continent de naissance de la plus grande proportion de ces répondants (42,5 %).
- ✓ Au moment de l'obtention de la résidence permanente, 8 répondants sur 10 (81,0 %) détenaient un diplôme universitaire. Les plus hauts diplômes ont été obtenus surtout en France (22,9 %), en Algérie (13,5 %) et au Maroc (11,9 %).
- ✓ Lors de la demande de résidence permanente, la grande majorité (94,8 %) des répondants ont déclaré connaître le français. De plus, au moment de l'enquête, les répondants considéraient dans une forte proportion qu'ils étaient moyens, bons ou très bons pour comprendre (97,9 %), lire (98,0 %), parler (96,9 %) ou écrire (94,3 %) le français.
- ✓ Depuis l'obtention de la résidence permanente, 9 répondants sur 10 (90,3 %) ont eu au moins un emploi et les deux tiers (66,7 %) ont suivi au moins une formation menant à un diplôme ou à un certificat.

Démarches d'intégration

- ✓ Plus de 70 % des répondants ont effectué plus de trois démarches d'intégration au marché du travail. La majorité des répondants (80,9 %) ont consulté l'information sur le marché du travail; ils étaient suivis des personnes ayant déposé une demande d'évaluation comparative des études au MICC (66,5 %) et de celles ayant utilisé le guide *Apprendre le Québec* (60,2 %).
- ✓ Les personnes qui ont déclaré ne connaître que l'anglais (66,9 %) ou ni l'anglais ni le français (71,8 %) au moment de l'obtention de leur résidence permanente ont suivi une formation linguistique dans une plus grande proportion que l'ensemble des répondants (41,2 %). Par ailleurs, plus du tiers des répondants qui ont déclaré connaître le français seulement (35,1%) ou le français et l'anglais (41,3%) ont également suivi une formation linguistique.

Situation d'emploi au moment de l'enquête

- ✓ Au total, 3 répondants sur 4 (75,1 %) étaient en emploi au moment de l'enquête, 8,8 % suivaient une formation et 16,1 % étaient sans emploi. Notons aussi que 9 répondants sur 10 (90,3 %) avaient déjà eu au moins un emploi depuis l'obtention de la résidence permanente.
- ✓ La proportion d'hommes (76,1 %) en emploi était légèrement plus élevée que celle des femmes (73,2 %), alors que la proportion d'hommes en formation (8,6 %) ou sans emploi (15,3 %) était moins élevée que celle des femmes (respectivement 9,3 % et 17,5 %).
- ✓ Une faible majorité de répondants (54,6 %) admis depuis 13 à 24 mois étaient en emploi au moment de l'enquête. Ce ratio augmente au fil du temps et dépasse les 75 % pour ceux ayant plus de 60 mois de résidence. Inversement, le pourcentage de ceux qui suivent une formation ou qui sont sans emploi est assez élevé dans les mois qui suivent la résidence permanente et tend à s'amenuiser avec les années.
- ✓ Les répondants âgés de 20 à 29 ans à l'admission étaient proportionnellement (80,6 %) plus en emploi que ceux plus âgés (56,7 % lorsque les répondants avaient 50 ans et plus à l'admission).

- ✓ Le pourcentage de personnes en emploi est plus élevé pour les répondants natifs d'Europe (84,1 %), d'Amérique sans les Antilles (76,3 %) ou du Moyen-Orient (74,1 %). Cependant, la situation d'emploi s'améliore, quelle que soit la région de naissance, avec la durée de résidence.
- ✓ Les répondants qui avaient effectué un séjour au Québec avant l'obtention de leur résidence permanente étaient proportionnellement plus nombreux en emploi (82,2 %) comparativement à ceux n'ayant pas effectué de séjour préalable (71,3 %).
- ✓ Les répondants qui ont déclaré détenir un diplôme universitaire, comme plus haut diplôme avant leur résidence permanente, étaient davantage en emploi (75,9 %) et moins en formation (8,6 %) ou sans emploi (15,5 %) que ceux détenant un diplôme collégial (71,9 %, 10,3 % et 17,8 % respectivement).
- ✓ Selon les données au moment de l'enquête, la proportion de personnes en emploi est plus élevée pour ceux connaissant le français ou l'anglais (respectivement 75,2 % et 76,1 %). On observe une proportion plus élevée de personnes sans emploi chez les répondants ne connaissant pas le français ou l'anglais.

Situation d'activité sur le marché du travail

- ✓ Au moment de l'enquête, 3 répondants sur 4 (75,1 %) étaient en emploi¹, 9,2 % étaient au chômage et le taux d'activité était de 82,8 %.
- ✓ Le taux d'activité des hommes (84,1 %) est supérieur à celui des femmes (80,0 %). Ils ont également un taux d'emploi plus élevé (76,1 % contre 73,2 %), mais aussi un taux de chômage légèrement plus élevé (9,5 % contre 8,5 %).
- ✓ Plus l'année d'admission est récente, plus le taux de chômage est élevé et plus les taux d'activité et d'emploi sont faibles. Pour les répondants admis en 2009, le taux de chômage est de 11,8 %, le taux d'emploi, de 57,9 % et le taux d'activité, de 65,6 %. Par contre, ces taux sont respectivement de 6,8 %, 88,6 % et 82,6 % pour les répondants qui ont obtenu la résidence permanente en 2002.
- ✓ Les jeunes étaient plus présents sur le marché du travail. En effet, le taux de chômage passe de 8,0 %, pour les répondants âgés entre 20 et 29 ans au moment de l'admission, à 15,0 %, pour ceux âgés de 50 ans et plus. Inversement, les taux d'activité et d'emploi diminuent lorsque l'âge à l'admission augmente.
- ✓ Les répondants natifs de l'Europe et d'Amérique ont les taux d'activité et d'emploi les plus élevés, alors que le taux de chômage est le plus bas chez les répondants natifs d'Asie et d'Europe.
- ✓ Lorsque les répondants n'ont pas fait de séjour au Québec avant la résidence permanente, le taux de chômage s'élève à 11,0 % contre 6,2 % dans le cas contraire. Aussi, un séjour préalable a également un effet positif sur les taux d'emploi et d'activité.
- ✓ Les répondants qui ont déclaré posséder, au moment de l'enquête, une connaissance tant du français que de l'anglais affichent des taux d'activité et d'emploi élevés et un taux de chômage (respectivement 82,9 %, 75,6 % et 8,8 %) qui tournent autour de la moyenne de l'ensemble des répondants (respectivement 82,8 %, 75,1 % et 9,2 %). Ces indicateurs sont cependant à la baisse lorsque les répondants déclarent ne pas posséder de connaissance du français ou de l'anglais.

¹ Les concepts de taux d'activité, d'emploi et de chômage sont définis en annexe.

Table des matières

Faits saillants	i
Introduction.....	1
Démarches de l'enquête	1
1. Population cible et répondants	3
1.1 Présentation de la population cible.....	3
1.2 Caractéristiques des répondants.....	3
1.3 Scolarité au moment de la résidence permanente	4
1.4 Connaissances linguistiques	4
1.5 Nombre d'emplois occupés et de formations suivies depuis l'obtention de la résidence permanente ..	5
2. Démarches effectuées visant l'intégration au marché du travail	14
2.1 Démarches d'intégration	14
2.2 Démarches effectuées avant la résidence permanente.....	14
2.3 Démarches effectuées selon certaines caractéristiques des répondants.....	14
3. Situation d'emploi au moment de l'enquête	21
3.1 Situation d'emploi selon certaines caractéristiques des répondants	21
3.2 Situation d'emploi selon le plus haut diplôme obtenu	22
3.3 Situation d'emploi selon la connaissance du français et de l'anglais.....	23
3.4 Situation d'emploi selon les démarches effectuées.....	23
4. Situation d'activité sur le marché du travail.....	33
4.1 Situation d'activité selon certaines caractéristiques des répondants.....	33
4.2 Situation d'activité selon le plus haut diplôme obtenu.....	34
4.3 Situation d'activité selon la connaissance du français et de l'anglais	34
Annexe I : Définitions	41
Annexe II : Méthodologie	43
a. Mandat, objectifs et déroulement de l'enquête	43
b. Repérage de l'échantillon.....	44
c. Protection des renseignements personnels	44
d. Représentativité de l'échantillon	45
e. Construction de la variable sur le niveau de connaissance du français et de l'anglais	47

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1.1 – Caractéristiques de la population cible et des répondants	6
Graphique 1.1 – Population cible et répondants selon l’année d’admission.....	6
Tableau 1.2 – Région de naissance de la population cible et des répondants.....	7
Graphique 1.2 – Continent de naissance de la population cible et des répondants	7
Tableau 1.3 – Durée de séjour depuis l’obtention de la résidence permanente.....	8
Tableau 1.4 et graphique 1.3 – Groupe d’appartenance déclaré par les répondants	8
Tableau 1.5 et graphique 1.4 – Séjours au Québec avant l’obtention de la résidence permanente.....	8
Tableau 1.6 – Caractéristiques du plus haut diplôme obtenu à l’admission	10
Tableau 1.7 et graphique 1.5 – Lieu et région d’obtention du plus haut diplôme.....	11
Tableau 1.8 – Profession des répondants régie par un ordre professionnel	11
Tableau 1.9 et graphique 1.6 – Connaissance du français et de l’anglais à l’admission	12
Tableau 1.10 – Niveau de connaissance du français et de l’anglais au moment de l’enquête.....	12
Tableau 1.11 et graphique 1.7 – Emplois occupés depuis l’obtention de la résidence permanente	13
Tableau 1.12 et graphique 1.8 – Formations suivies depuis l’obtention de la résidence permanente	13
Graphique 2.1 – Démarches effectuées.....	17
Tableau 2.1 – Démarches effectuées avant ou après l’obtention de la résidence permanente	17
Tableau 2.2a – Caractéristiques des répondants qui ont consulté l’information sur le marché du travail québécois et obtenu l’évaluation comparative des études par le MICC	18
Tableau 2.2b – Caractéristiques des répondants qui ont utilisé le guide Apprendre le Québec et suivi une séance sur l’établissement au Québec.....	19
Tableau 2.2c – Caractéristiques des répondants qui ont suivi une formation linguistique et fait reconnaître leur diplôme auprès d’un ordre professionnel.....	20
Tableau 3.1 – Situation d’emploi selon certaines caractéristiques.....	24
Tableau 3.1 – Situation d’emploi selon certaines caractéristiques (suite).....	25
Graphique 3.1 – Situation d’emploi selon l’année d’admission.....	25
Graphique 3.2 – Situation d’emploi selon le groupe d’âge	26
Graphique 3.3 – Situation d’emploi selon le continent de naissance	26
Graphique 3.4 – Situation d’emploi selon le continent de naissance et la durée de résidence	27
Graphique 3.5 – Situation d’emploi selon le groupe d’appartenance	27
Graphique 3.6 – Situation d’emploi selon le type de séjour au Québec avant l’admission.....	28
Tableau 3.2 – Situation d’emploi selon le plus haut diplôme obtenu avant l’admission.....	29
Graphique 3.7 – Situation d’emploi selon que la profession est réglementée ou non.....	30
Tableau 3.3 – Situation d’emploi selon le pays émetteur du plus haut diplôme obtenu avant l’admission et selon que la profession est régie par un ordre professionnel	31
Tableau 3.4a Situation d’emploi selon le niveau de connaissance du français et de l’anglais à l’admission.....	31
Tableau 3.4b Situation d’emploi selon le niveau de connaissance du français et de l’anglais au moment de l’enquête.....	32
Tableau 3.5 - Situation d’emploi selon les démarches effectuées.....	32
Tableau 4.1a – Situation d’activité selon certaines caractéristiques	35

Graphique 4.1 – Situation d’activité selon l’année d’admission	36
Graphique 4.2 – Situation d’activité selon la durée de résidence	36
Graphique 4.3 – Situation d’activité selon le sexe du répondant	37
Graphique 4.4 – Situation d’activité selon le groupe d’âge à l’admission du répondant	37
Tableau 4.1b – Situation d’activité selon certaines caractéristiques	38
Graphique 4.5 – Situation d’activité selon le groupe d’appartenance déclaré au moment de l’enquête	39
Tableau 4.2a – Situation d’activité selon la connaissance du français et de l’anglais à l’admission.....	40
Tableau 4.2b – Situation d’activité selon la connaissance du français et de l’anglais au moment de l’enquête	40
Tableau 5 – Répartition de la population cible et de l’échantillon, selon certaines caractéristiques	46

Introduction

Au Québec, le gouvernement provincial a le pouvoir de sélectionner les personnes immigrantes qui s'établissent sur son territoire. Ce pouvoir s'exerce principalement auprès de la catégorie de l'immigration économique qui comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires (entrepreneurs, travailleurs autonomes et investisseurs) et les autres immigrants, notamment les aides familiales résidentes. Les travailleurs qualifiés constituent, à plus de 90 %, la composante la plus importante de cette catégorie d'immigration dont les modalités de sélection sont conçues de façon à favoriser une insertion rapide et réussie au marché du travail québécois.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) avait réalisé, en 2002, une étude sur l'intégration au marché du travail du Québec des travailleurs sélectionnés, admis entre janvier 1997 et juin 2000. Depuis, le contexte socioéconomique a changé et une modification² a été apportée aux règles régissant l'accès à l'aide sociale des nouveaux arrivants : les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés admis depuis décembre 2004 sont depuis soumis à la « présomption d'avoirs liquides³ ». De plus, une nouvelle grille de sélection a été mise en place en octobre 2006. Ces changements ont probablement influencé le processus d'intégration au marché du travail des nouveaux arrivants.

Aussi, le Vérificateur général du Québec, dans son rapport déposé à l'Assemblée nationale en mai 2010⁴, a invité le MICC à évaluer l'intégration au marché du travail des travailleurs qualifiés. L'Enquête auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés (ETQ) menée en 2011, et dont les résultats sont présentés dans ce document, s'inscrit dans le plan d'action que le MICC a mis en place en réponse à ce rapport.

Le projet a été réalisé conjointement par le MICC, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et Emploi-Québec, ces derniers étant également concernés par la problématique du processus d'intégration des immigrants au marché du travail.

Démarches de l'enquête

Afin de prendre en compte le processus d'intégration à travers le temps, le questionnaire utilisé pour l'enquête est longitudinal rétrospectif : on interroge les personnes sur leur parcours depuis leur arrivée au Québec. Ainsi, les questions relatives à l'intégration au marché du travail, à la reconnaissance des acquis et compétences, à l'adéquation entre l'emploi occupé et les compétences ainsi qu'à l'utilisation des services d'aide à l'intégration, incluant les services d'aide à l'emploi, sont au cœur du projet de recherche de l'ETQ.

Les principaux objectifs de l'ETQ sont :

- connaître le processus d'intégration au marché du travail vécu par les immigrants;
- vérifier l'adéquation entre les compétences des immigrants et l'emploi qu'ils occupent;
- déterminer les caractéristiques qui favorisent une meilleure intégration.

L'enquête a été réalisée par la firme Leger Marketing entre le 10 mars et le 5 juin 2011. Elle a permis de joindre 3 009 répondants⁵.

² Article 130 du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles (L.R.Q., c. A-13.1.1, r.1).

³ La présomption d'avoirs liquides est l'obligation, pour la personne immigrante, d'avoir les ressources nécessaires pour subvenir à ses besoins pendant les trois premiers mois qui suivent son arrivée au Québec. Cette obligation est liée au critère éliminatoire de la grille de sélection sur la capacité d'autonomie financière.

⁴ Vérificateur général du Québec, « Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2010-2011, Tome 1, Chapitre 3, Sélection des immigrants travailleurs qualifiés », 12 mai 2010.

⁵ Les détails méthodologiques sont présentés à l'annexe II.

Ce document d'analyse est divisé en quatre parties. La première section dresse le portrait de certaines caractéristiques des répondants à l'enquête au moment de l'obtention de la résidence permanente ainsi que celui de leur situation au moment de l'enquête. La deuxième section présente les démarches effectuées par les répondants pour joindre le marché du travail du Québec. La troisième section, réservée à la situation d'emploi, permet d'établir si les répondants sont en emploi, en formation ou sans emploi, selon certaines de leurs caractéristiques. La quatrième section dresse la situation d'activité des répondants sur le marché du travail, soit les taux d'activité, d'emploi et de chômage, en fonction de certaines de leurs caractéristiques.

1. Population cible et répondants

1.1 Présentation de la population cible

La population cible (88 145 personnes) de l'ETQ est constituée de l'ensemble des immigrants requérants principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés admis au Québec entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2009. Plus de la moitié de ces personnes (57,1 %) ont obtenu leur résidence permanente au Québec au cours des quatre dernières années couvertes par l'enquête, soit de 2006 à 2009 inclusivement. Les hommes représentent près des deux tiers (65,6 %) de cette population et la grande majorité, soit 88,6 %, est composée de personnes âgées de 20 à 39 ans. Finalement, 38,2 % des personnes ciblées par l'enquête sont nées en Afrique et 31,7 %, en Europe.

1.2 Caractéristiques des répondants

(Tableaux 1.1 à 1.5 et graphiques 1.1 à 1.4)

Le portrait des 3 009 répondants de l'ETQ montre que la majorité (66,4 %) des répondants sont des hommes, alors que les femmes n'en représentent qu'un tiers (33,6 %). Cette répartition est fidèle à celle de l'ensemble de la population cible.

Les personnes d'arrivée plus récente, c'est-à-dire celles qui ont obtenu la résidence permanente entre 2006 et 2009, constituent un peu plus de la moitié (53,2 %) des répondants comparativement à 46,8 % pour la période de 2002 à 2005. Cela reflète l'augmentation au cours des dernières années du volume de personnes immigrantes admises⁶ au Québec. Il importe toutefois de souligner que la proportion des répondants ayant obtenu la résidence permanente en 2008 et 2009 est plus faible que la proportion de ceux qui l'ont obtenue en 2007 alors que le nombre de personnes admises en 2008 et 2009 est plus élevé que celui de 2007. Une explication possible serait que les personnes qui ont obtenu leur résidence permanente depuis moins longtemps ont été plus difficiles à joindre lors de l'enquête pour diverses raisons, par exemple des déménagements généralement plus fréquents dans les premières années d'établissement.

La grande majorité des répondants étaient jeunes lorsqu'ils ont obtenu leur résidence permanente : plus du quart (26,1 %) avaient moins de 30 ans et 59,1 % étaient âgés de 30 à 39 ans. Il s'agit ici sans doute d'un impact des grilles de sélection utilisées par le MICC. En effet, ces grilles de sélection favorisent notamment les personnes âgées de 35 ans et moins en allouant plus de points aux candidats plus jeunes.

L'Afrique est le continent de naissance de la plus grande proportion de répondants : plus de 4 répondants sur 10 (42,5 %) y sont nés. Cette forte proportion est attribuable aux natifs de l'Afrique du Nord (33,5 % de l'ensemble des répondants). Le deuxième plus important continent de naissance des répondants est l'Europe avec le tiers (33,6 %) des répondants de l'enquête. Notons que la proportion de répondants natifs d'Asie est relativement plus faible que leur poids dans la population cible, à l'inverse des natifs d'Afrique⁷.

Les groupes d'appartenance auxquels s'identifient les répondants à l'enquête sont très diversifiés. Parmi les cinq groupes les plus souvent mentionnés, le groupe des Blancs se classe en premier avec un peu plus du

⁶ L'admission fait référence ici à l'obtention de la résidence permanente par une personne immigrante; on dit alors qu'elle a été « admise » au Québec.

⁷ La différence entre la population cible et l'ensemble des répondants selon le continent doit être prise en considération dans l'analyse particulièrement pour les répondants nés en Asie et ceux nés en Afrique. Cette différence est abordée dans l'annexe méthodologique, aux pages 46 et 47.

tiers des répondants (36,5 %). Le deuxième groupe d'appartenance le plus souvent mentionné est celui des Arabes (23,8 % des répondants), suivi des Noirs (12,2 %), des Latino-Américains (10,1 %) et des Berbères (9,4 %). Ainsi, la majorité des répondants à l'enquête déclarent appartenir à un ou plusieurs des groupes habituellement associés aux minorités visibles.

Près des deux tiers (64,9 %) des répondants à l'enquête n'avaient jamais effectué de séjour au Québec avant l'obtention de la résidence permanente. Ceux qui avaient séjourné au Québec au préalable l'avaient fait pour deux raisons principales, soit pour des vacances (13,9 %) ou pour des études (11,5%)⁸. Le travail arrive en troisième place (8,6 %) comme raison de séjour des répondants avant l'obtention de la résidence permanente.

1.3 Scolarité au moment de la résidence permanente

(Tableaux 1.6 et 1.7 et graphique 1.5)

Au moment de l'obtention de la résidence permanente, près de la moitié (47,9 %) des répondants déclaraient posséder un diplôme universitaire de premier cycle comme plus haut diplôme. En ajoutant les détenteurs de diplômes de deuxième (26,0 %) et de troisième (7,1 %) cycles, c'est 8 répondants sur 10 (81,0 %) qui possédaient un diplôme universitaire. Les détenteurs de diplômes d'études collégiales représentaient 16,8 % des répondants à l'enquête, alors que ceux d'un diplôme d'études secondaires ou moins ne comptaient que pour 1,8 % des répondants.

Près du quart (24,1 %) des répondants détenaient, au moment de l'obtention de la résidence permanente, un diplôme dans une discipline liée au génie et aux services connexes. Les détenteurs d'un diplôme dans les domaines du commerce, de la gestion et de l'administration arrivent au deuxième rang avec 18,0 % des répondants. Les trois autres principaux domaines d'études sont par ordre décroissant d'importance : l'informatique et la technologie (10,7 %), les sciences physiques et de la vie et les mathématiques (10,4 %) et les sciences humaines et sociales (9,1 %). Par ailleurs, 6,8 % des répondants détenaient un diplôme dans le domaine de la santé.

Pour près du quart des répondants, ce plus haut diplôme a été obtenu en France (22,9 %), tandis que 13,5 % des répondants ont obtenu leur diplôme en Algérie, 11,9 % au Maroc et 7,7 % en Roumanie. Le Québec (6,0 %) occupe le cinquième rang des lieux d'obtention du diplôme. Seulement 0,3 % des répondants ont obtenu leur diplôme ailleurs au Canada.

En regroupant les résultats par continent ou région géographique, on constate que 41,7 % des répondants à l'enquête ont obtenu leur plus haut diplôme en Europe, 30,9 % en Afrique et 13,3 % en Amérique du Sud et en Amérique centrale. Seulement 7,9 % des répondants l'ont obtenu en Amérique du Nord et 6,4 % en Asie.

1.4 Connaissances linguistiques

(Tableaux 1.9 et 1.10 et graphique 1.6)

Lorsqu'une personne dépose une demande de résidence permanente au Canada, elle déclare, entre autres, ses connaissances linguistiques en français et en anglais. Ces données administratives se basent donc sur une autodéclaration, aucune évaluation objective ni aucune mesure du niveau de connaissance n'étant réalisée. Selon ces données, lors de la demande de résidence permanente, une large majorité (94,8 %) de répondants ont déclaré connaître le français; le quart (25 %) ont déclaré connaître le français seulement.

⁸ Parmi les répondants, 1,1% ont séjourné à la fois pour les études et le travail.

Par ailleurs, dans le questionnaire de l'ETQ, il a été demandé aux répondants d'évaluer leurs aptitudes linguistiques en français et en anglais pour comprendre, lire, écrire et parler. Il s'agit également d'une autoévaluation, mais elle permet d'établir une gradation dans les connaissances en français et en anglais. Ce choix ne donne pas la possibilité de connaître l'évolution des connaissances linguistiques depuis l'obtention de la résidence permanente mais elle rend davantage compte des différentes compétences langagières au moment de la collecte des données.

Ainsi, au moment de l'enquête, la majorité des répondants considéraient qu'ils connaissaient le français, c'est-à-dire, qu'ils étaient moyens, bons ou très bons pour comprendre (97,9 %), lire (98,0 %), parler (96,9 %) ou écrire (94,3 %) le français. Ces taux étaient moins élevés pour la connaissance de l'anglais. En effet, ces taux étaient de 84,1 % pour comprendre l'anglais, 88,9 % pour le lire, 77,7 % pour le parler et 80,1 % pour l'écrire. Par conséquent, la proportion de répondants qui ont déclaré ne pas connaître l'anglais, autrement dit, qui ont déclaré des aptitudes en anglais de niveau faible ou très faible (entre 11,1 % et 22,3 %) est plus élevée que la proportion de ceux ayant déclaré ce même niveau de connaissance du français (entre 1,9 % et 5,6 %).

1.5 Nombre d'emplois occupés et de formations suivies depuis l'obtention de la résidence permanente

(Tableaux 1.11 et 1.12 et graphiques 1.7 et 1.8)

Au total, 9 répondants sur 10 (90,3 %) ont eu au moins un emploi depuis l'obtention de la résidence permanente. Le quart (26,0 %) des répondants n'ont occupé qu'un seul emploi, une proportion semblable (25,9 %) deux emplois et 18,7 % trois emplois. Les personnes ayant occupé de 4 à 10 emplois représentent 1 personne sur 5 (19,7 %). Ces emplois peuvent avoir été successifs ou concomitants.

Après l'obtention de la résidence permanente, 2 008 répondants (66,7 %) ont suivi au moins une formation menant à un diplôme ou à un certificat. De ce nombre, 577 personnes suivaient une formation au moment de l'enquête. Par ailleurs, parmi l'ensemble des répondants, plus du quart (27,5 %) avaient suivi plus d'une formation et certains (2,2 %), jusqu'à quatre formations différentes. Notons que les formations en francisation sont incluses dans ces données et qu'une personne peut être à la fois en emploi et suivre une formation.

Tableau 1.1 – Caractéristiques de la population cible et des répondants

	Population cible		Répondants		Écart
	Nombre	%	Nombre	%	
Total	88 145	100,0	3 009	100,0	
Sexe					
Femmes	30 296	34,4	1 010	33,6	-0,8
Hommes	57 849	65,6	1 999	66,4	0,8
Année d'admission					
2002	8 438	9,6	299	9,9	0,3
2003	8 425	9,6	316	10,5	0,9
2004	10 471	11,9	402	13,4	1,5
2005	10 473	11,9	393	13,1	1,2
2006	10 754	12,2	386	12,8	0,6
2007	11 914	13,5	439	14,6	1,1
2008	12 709	14,4	399	13,3	-1,1
2009	14 961	17,0	375	12,5	-4,5
Âge à l'admission					
19 ans et -	11	0,0	0	0,0	0,0
20 à 29 ans	28 500	32,3	785	26,1	-6,2
30 à 39 ans	49 592	56,3	1 779	59,1	2,8
40 à 49 ans	8 621	9,8	385	12,8	3,0
50 ans et +	1 418	1,6	60	2,0	0,4
Non disponible	6	0,0	0	0,0	0,0

Graphique 1.1 – Population cible et répondants selon l'année d'admission

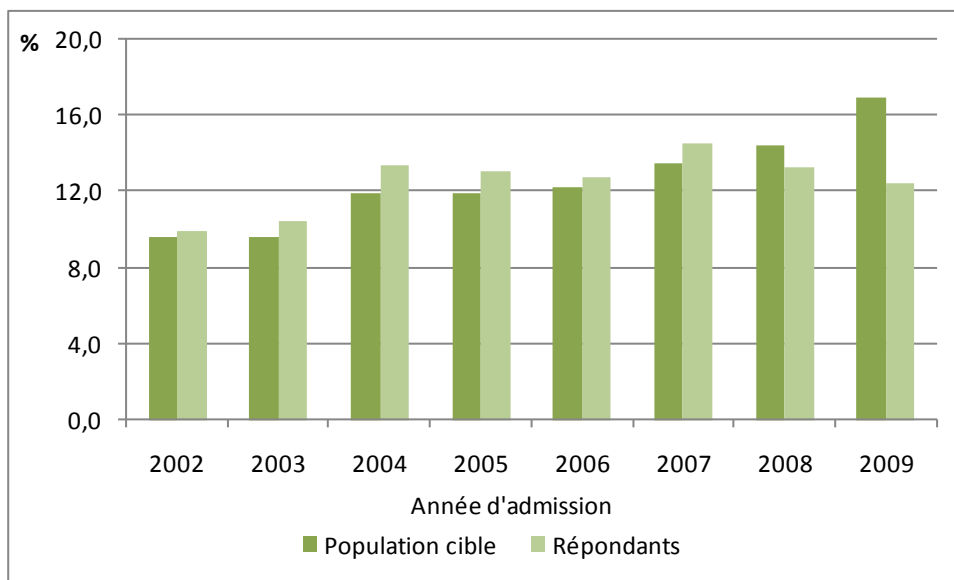


Tableau 1.2 – Région de naissance de la population cible et des répondants

	Population cible		Répondants		Écart
	Nombre	%	Nombre	%	%
Afrique	33 680	38,2	1 281	42,6	4,4
Afrique occidentale	4 588	5,2	142	4,7	-0,5
Afrique orientale	1 291	1,5	46	1,5	0,0
Afrique du Nord	25 304	28,7	1 007	33,5	4,8
Afrique centrale	2 470	2,8	85	2,8	0,0
Afrique méridionale	27	0,0	1	0,0	0,0
Amérique	13 746	15,6	483	16,1	0,5
Amérique du Nord	638	0,7	32	1,1	0,4
Amérique centrale	1 990	2,3	55	1,8	-0,5
Amérique du Sud	8 179	9,3	279	9,3	0,0
Antilles	2 939	3,3	117	3,9	0,6
Asie	12 699	14,4	231	7,7	-6,7
Moyen-Orient	4 145	4,7	85	2,8	-1,9
Asie occidentale et centrale	2 010	2,3	43	1,4	-0,9
Asie orientale	4 903	5,6	70	2,3	-3,3
Asie méridionale	1 161	1,3	18	0,6	-0,7
Asie du Sud-Est	480	0,5	15	0,5	0,0
Europe	27 917	31,7	1 010	33,6	1,9
Europe occidentale	15 525	17,6	580	19,3	1,7
Europe septentrionale	560	0,6	18	0,6	0,0
Europe orientale	11 188	12,7	395	13,1	0,4
Europe méridionale	644	0,7	17	0,6	-0,1
Océanie et autres pays	103	0,1	4	0,1	0,0
Total	88 145	100,0	3 009	100,0	

Graphique 1.2 – Continent de naissance de la population cible et des répondants

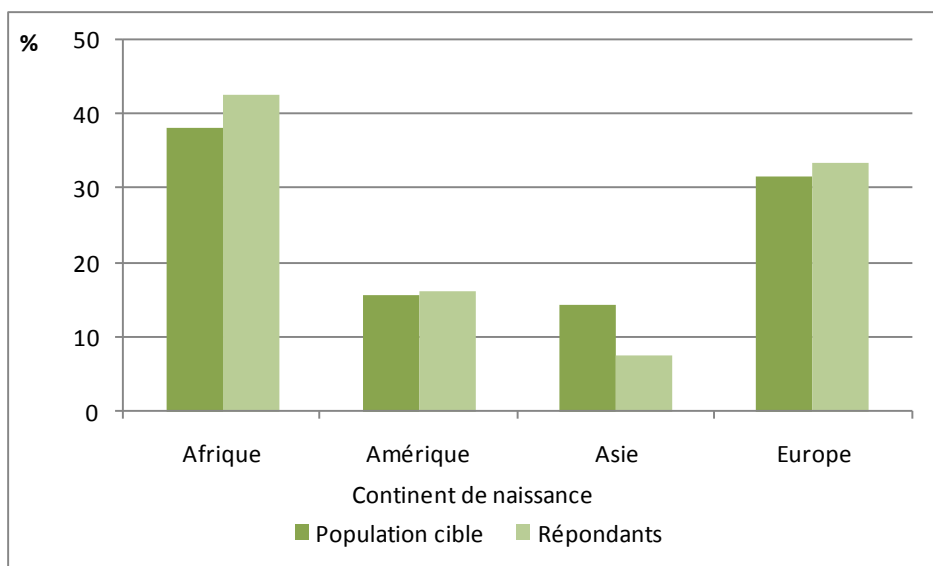


Tableau 1.3 – Durée de séjour depuis l’obtention de la résidence permanente

Durée de résidence	Nombre	%
13 à 36 mois	689	22,9
37 à 60 mois	839	27,9
61 mois et plus	1 481	49,2
Total	3 009	100,0

Tableau 1.4 et graphique 1.3 – Groupe d’appartenance déclaré par les répondants

Groupe d'appartenance	Nombre	%
Blanc (Caucasien)	1 097	36,5
Arabe	715	23,8
Noir	366	12,2
Latino-Américain	303	10,1
Berbère	284	9,4
Chinois	68	2,3
Asiatique occidentale	35	1,2
Sud-Asiatique	25	0,8
Asiatique du Sud-Est	22	0,7
Multiple	38	1,3
Autre	13	0,4
Ne sait pas	9	0,3
Ne répond pas	34	1,1
Total	3 009	100,0

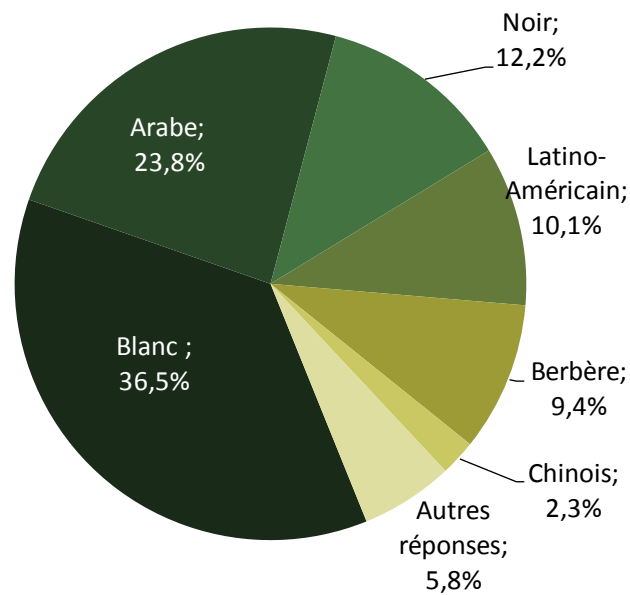


Tableau 1.5 et graphique 1.4 – Séjours au Québec avant l’obtention de la résidence permanente

	nombre	%
Séjour au Québec		
Non	1 953	64,9
Oui	1 056	35,1
<i>Vacances</i>	417	13,9
<i>Études</i>	347	11,5
<i>Travail</i>	260	8,6
<i>Étude et travail</i>	32	1,1
Total	3 009	100,0

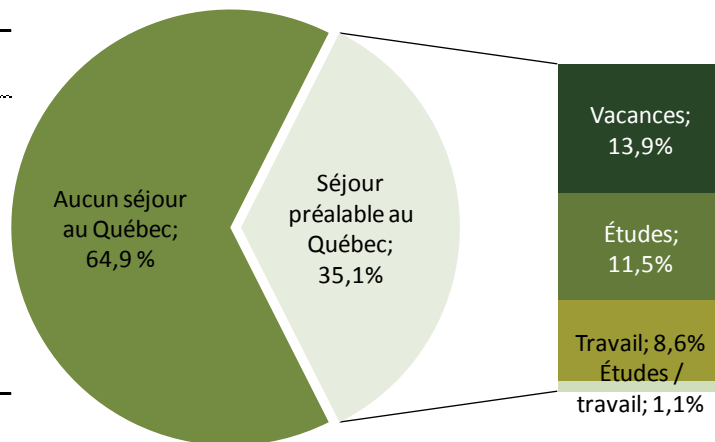


Tableau 1.6 – Caractéristiques du plus haut diplôme obtenu à l'admission

	Nombre	%
Niveau		
Diplôme d'études secondaires ou moins	55	1,8
Diplôme d'études collégiales	506	16,8
Diplôme universitaire	2 435	81,0
<i>Baccalauréat</i>	1 440	47,9
<i>Maîtrise</i>	782	26,0
<i>Doctorat (Ph.d)</i>	213	7,1
Autre	6	0,2
Ne sait pas / Ne répond pas	7	0,2
Total	3 009	100,0
Domaine		
Santé	205	6,8
Éducation	99	3,3
Génie et services connexes	725	24,1
Informatique et technologie	323	10,7
Communication et science de l'information	89	3,0
Sciences humaines et sociales	274	9,1
Droit et sciences juridiques	82	2,7
Commerce, gestion et administration	542	18,0
Sciences physiques et de la vie, mathématiques	313	10,4
Architecture	52	1,7
Agriculture, ressources naturelles et conservation	59	2,0
Arts, culture, sports et loisirs	103	3,4
Alimentation et tourisme	69	2,3
Services personnels	6	0,2
Autre	8	0,3
Ne sait pas / Ne répond pas	5	0,2
Ne s'applique pas	55	1,8
Total	3 009	100,0

Tableau 1.7 et graphique 1.5 – Lieu et région d’obtention du plus haut diplôme

	Nombre	%
Lieu d'obtention		
Québec	181	6,0
Canada (hors-Québec)	9	0,3
France	688	22,9
Algérie	407	13,5
Maroc	359	11,9
Roumanie	231	7,7
Haïti	90	3,0
Colombie	83	2,8
Tunisie	55	1,8
Liban	52	1,7
Moldavie	52	1,7
Pérou	50	1,7
États-Unis	49	1,6
Belgique	47	1,6
Mexique	46	1,5
Argentine	43	1,4
Chine	42	1,4
Bulgarie	40	1,3
Bésil	39	1,3
Russie	36	1,2
Ukraine	34	1,1
Royaume-Uni/ Angleterre	34	1,1
Autres pays	342	11,3
Total	3 009	100,0

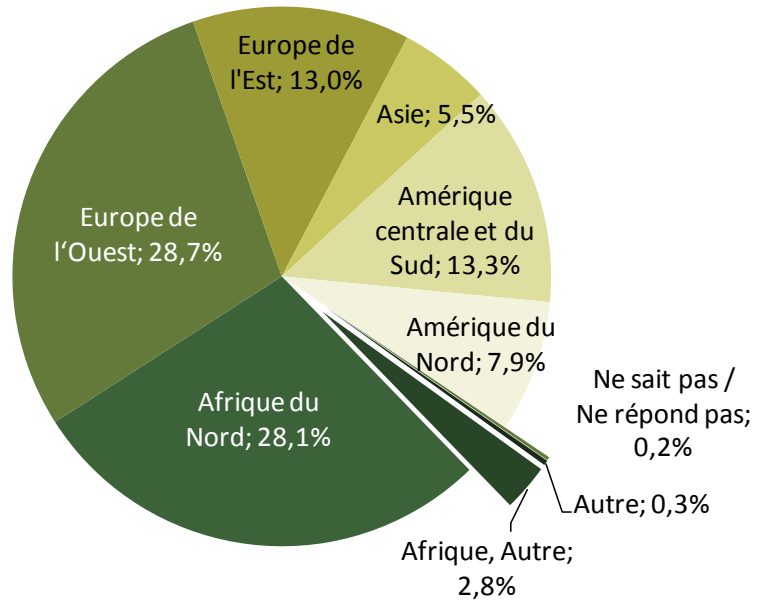


Tableau 1.8 – Profession des répondants régie par un ordre professionnel

	Nombre	%
Profession régie		
Oui	1 399	46,5
Non	1 475	49,0
Ne sait pas	135	4,5
Total	3 009	100,0

Tableau 1.9 et graphique 1.6 – Connaissance du français et de l’anglais à l’admission

	Nombre	%
Connaissance linguistique		
Français seulement	752	25,0
Français et anglais	2 100	69,8
Connaissant le français	2 852	94,8
Anglais seulement	118	3,9
Ni français, ni anglais	39	1,3
Total	3 009	100,0

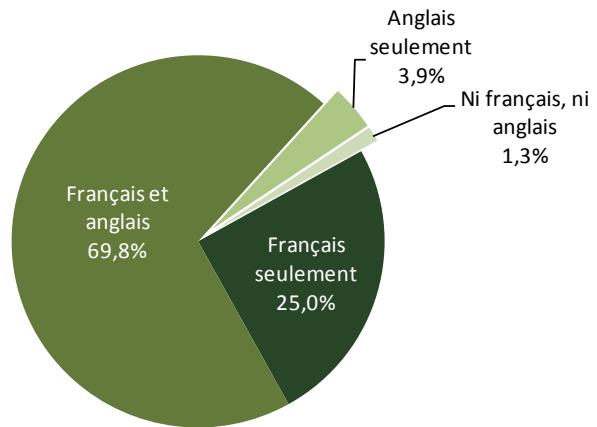


Tableau 1.10 – Niveau de connaissance du français et de l’anglais au moment de l’enquête

Français	Comprendre		Lire		Parler		Écrire	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Très bon / bon	2765	91,9	2822	93,8	2675	88,9	2561	85,1
Moyen	181	6,0	127	4,2	242	8,0	277	9,2
Connaissant le français	2946	97,9	2949	98,0	2917	96,9	2838	94,3
Faible / très faible	60	2,0	57	1,9	89	3,0	168	5,6
Ne connaissant pas le français	60	2,0	57	1,9	89	3,0	168	5,6
Ne répond pas	3	0,1	3	0,1	3	0,1	3	0,1

Anglais	Comprendre		Lire		Parler		Écrire	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Très bon / bon	1675	55,7	1952	64,9	1363	45,3	1542	51,2
Moyen	854	28,4	722	24,0	974	32,4	871	28,9
Connaissant l'anglais	2529	84,1	2674	88,9	2337	77,7	2413	80,1
Faible / très faible	478	15,9	333	11,1	670	22,3	594	19,7
Ne connaissant pas l'anglais	478	15,9	333	11,1	670	22,3	594	19,7
Ne répond pas	2	0,1	2	0,1	2	0,1	2	0,1

Tableau 1.11 et graphique 1.7 – Emplois occupés depuis l’obtention de la résidence permanente

	Nombre	%
Emplois occupés		
Aucun emploi	291	9,7
1 emploi	783	26,0
2 emplois	779	25,9
3 emplois	564	18,7
4 emplois	328	10,9
5 emplois	158	5,3
6 emplois	44	1,5
7 emplois	34	1,1
8 emplois	16	0,5
9 emplois	6	0,2
10 emplois	6	0,2
Total	3 009	100,0

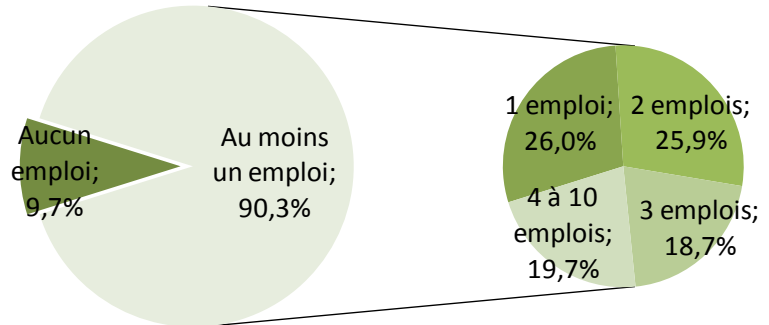
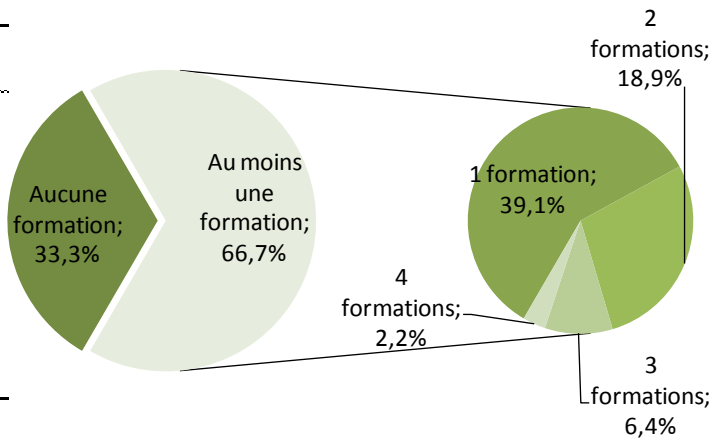


Tableau 1.12 et graphique 1.8 – Formations suivies depuis l’obtention de la résidence permanente

	Nombre	%
Formations suivies		
Aucune formation	1 001	33,3
1 formation	1 178	39,1
2 formations	570	18,9
3 formations	194	6,4
4 formations	66	2,2
Total	3 009	100,0



	Nombre	%
Formations suivies		
Aucune formation	1 001	33,3
Formation complétée	1 431	47,6
Formation en cours	577	19,2
Total	3 009	100,0

2. Démarches effectuées visant l'intégration au marché du travail

2.1 Démarches d'intégration

(Tableau 2.1 et graphique 2.1)

Le questionnaire de l'ETQ proposait une série de démarches en vue de l'intégration au marché du travail afin d'identifier lesquelles étaient les plus utilisées par les répondants. Les personnes immigrantes décident, en fonction de leurs besoins, d'entreprendre l'une ou l'autre de ces démarches. Ainsi, certaines personnes avaient effectué plus d'une démarche visant l'intégration au marché du travail : plus de 70 % des répondants en avaient effectuées plus de 3. Les démarches plus spécifiques telle la formation linguistique ou la reconnaissance du diplôme par un ordre professionnel, n'étaient entreprises que par les immigrants qui en ressentaient la nécessité.

La majorité des répondants (80,9 %) ont consulté l'information sur le marché du travail québécois. Notons que toutes les sources d'information ont été prises en considération. L'évaluation comparative des études délivrée par le MICC a été la deuxième démarche la plus souvent effectuée par les répondants (66,5 %), suivie par l'utilisation du guide *Apprendre le Québec* (60,2 %). La participation aux séances d'information sur l'établissement au Québec est arrivée en troisième lieu, avec 53,4 % des répondants. Moins de la moitié des répondants (41,2 %) ont suivi une formation linguistique et le quart (27,1 %) ont fait reconnaître leur diplôme auprès d'un ordre professionnel.

2.2 Démarches effectuées avant la résidence permanente

(Tableau 2.1)

Les données recueillies permettent de situer dans le temps les démarches associées à l'intégration. On est ainsi en mesure de déterminer celles qui ont été effectuées uniquement avant l'obtention de la résidence permanente, celles qui ont été effectuées uniquement après, et celles qui ont été effectuées avant et après l'obtention de la résidence permanente. Ainsi, la moitié des répondants (49,1 %) ont consulté l'information sur le marché du travail avant (13,8 %) ou avant et après (35,3 %) l'obtention de la résidence permanente. Plus du tiers (35,8 %) des répondants ont mentionné avoir utilisé le guide *Apprendre le Québec* avant (17,9 %) ou avant et après (17,8 %) leur admission. Toutefois, parmi les répondants ayant obtenu leur résidence permanente depuis 2005⁹, 41,1 % ont déclaré avoir consulté le guide avant leur admission.

Très peu de répondants ont demandé l'évaluation comparative des études délivrée par le MICC (5,9 %) ou la reconnaissance de leur diplôme par un ordre professionnel (4,8 %) avant ou avant et après qu'ils aient obtenu leur résidence permanente. La majorité des personnes qui ont effectué ces démarches les ont effectivement faites après leur arrivée. Or la réalisation, avant l'obtention de la résidence permanente, de ces deux démarches qui requièrent généralement plus de temps dans le processus d'intégration pourrait accélérer le processus d'accès à un emploi selon les compétences. Quant à la démarche liée à la formation linguistique, plus de la moitié des répondants l'ont fait avant ou avant et après leur admission (23,2 % des répondants qui ont suivi une formation linguistique).

2.3 Démarches effectuées selon certaines caractéristiques des répondants

(Tableaux 2.2a à 2.2c)

⁹ Le guide *Apprendre le Québec* a été publié en 2005. Auparavant, le MICC diffusait une information similaire sous forme de fiches publiées sous le titre de *Bienvenue au Québec*.

Le fait de consulter l'information sur le marché du travail varie en fonction du lieu de naissance des répondants. En effet, les personnes nées en Afrique du Nord (90,6 %) ou ailleurs en Afrique (87,2 %) et aux Antilles (87,2 %) sont celles qui ont le plus consulté l'information sur le marché du travail, alors que celles nées en Asie (60,7 %) l'ont moins fait. Par ailleurs, les répondants qui ont obtenu leur résidence permanente récemment ont davantage consulté l'information sur le marché du travail que ceux admis depuis plus longtemps (86,9 % des personnes admises en 2009 par rapport à 79,3 % en 2002). Également les personnes connaissant uniquement l'anglais à l'admission (44,9 %) ou ayant une faible ou très faible connaissance du français (37,1 %) ont proportionnellement moins consulté l'information sur le marché du travail.

Les trois quarts des personnes qui étaient âgées de 30 à 49 ans au moment de l'obtention de leur résidence permanente ont obtenu l'évaluation comparative des études délivrée par le MICC, alors que moins de la moitié de celles âgées de moins de 30 ans (49,8 %) et de 50 ans et plus (43,3 %) l'ont obtenue. Les répondants nés en Afrique du Nord (85,1 %) et aux Antilles (82,9 %) ont davantage demandé l'évaluation comparative des études que ceux nés en Asie (sans Moyen-Orient) (40,7 %) ou en Europe de l'Ouest (37,4 %). De même, une proportion plus importante de personnes (77,8 %) ayant déclaré connaître uniquement le français au moment de l'obtention de la résidence permanente ont obtenu l'évaluation comparative délivrée par le MICC par rapport à l'ensemble des répondants (66,5 %). La situation inverse est observée chez les personnes qui ont déclaré ne connaître que l'anglais à l'admission (28,8 %).

Les personnes nées en Afrique du Nord (71,0 %) de même que celles nées aux Antilles (69,2 %) ont davantage utilisé le guide *Apprendre le Québec* que celles nées en Europe de l'Ouest (36,3 %). Plus les personnes ont obtenu leur résidence permanente récemment, plus elles ont utilisé le guide (77,1 % des personnes admises en 2009 par rapport à 50,4 % en 2005). Le guide ayant été publié en 2005, les personnes qui ont obtenu leur résidence permanente avant cette date n'ont probablement pas consulté cette publication à moins qu'elles ne l'aient fait après l'obtention de leur résidence permanente. On remarque, en effet, que 45,8 % des répondants admis en 2002 ont déclaré avoir consulté le guide. Il est possible que ces personnes aient consulté de la documentation qui présentait de l'information similaire à celle du guide et qui portait sur l'établissement et l'intégration au Québec (avant 2005, le MICC diffusait des fiches intitulées *Bienvenue au Québec*).

Les hommes ont suivi une séance d'information sur l'établissement au Québec dans une proportion plus importante que les femmes (56,0 % et 48,2 % respectivement). Les personnes nées en Afrique du Nord (67,0 %) de même que celles nées ailleurs en Afrique (59,1 %) ont suivi dans une plus grande proportion la séance d'information que celles nées en Europe de l'Ouest (41,6 %) ou au Moyen-Orient (38,8 %). On note également proportionnellement moins de personnes de moins de 30 ans (44,1 %) et de personnes de 50 ans et plus (45,0 %) qui ont suivi ces séances.

Lorsqu'interrogés sur les démarches entreprises¹⁰, 41,2 % des répondants ont déclaré avoir suivi une formation linguistique. Ce taux se situe à 66,9 % lorsque les répondants ont déclaré, au moment de l'obtention de leur résidence permanente, ne connaître que l'anglais et se situe à 71,8 % lorsqu'ils avaient déclaré ne connaître ni le français ni l'anglais. Par ailleurs, plus du tiers des répondants à l'enquête qui ont déclaré connaître le français seulement (35,1%) ou le français et l'anglais (41,3%) ont également suivi une formation linguistique. Bien que la langue enseignée n'ait pas été mentionnée dans les questions sur les démarches effectuées avant et après l'admission, on peut croire qu'il s'agit dans une grande proportion de cours donnés dans le cadre des programmes de francisation du MICC. Nous ignorons également le niveau de la formation suivie. Par contre, nous savons que deux personnes sur cinq (40,1 %) qui ont indiqué avoir une connaissance du français ou plus des trois quart des personnes (76,4 %) n'ayant pas de connaissance au

¹⁰ Les questions sur les diverses activités effectuées par le répondant depuis son admission pourraient fournir de l'information complémentaire sur les formations suivies, notamment linguistiques.

moment de l'enquête avaient suivi une formation linguistique. Les personnes nées en Amérique (82,3 %), en Asie (70,3 %) et en Europe de l'Est (69,9 %) ont davantage suivi une formation linguistique que celles nées dans une autre région.

Plus de 3 personnes sur 10 nées en Amérique (34,1 %), au Moyen-Orient (32,9 %) et en Europe de l'Est (31,1 %) ont fait reconnaître leur diplôme auprès d'un ordre professionnel, alors que cette proportion est nettement inférieure chez celles nées en Europe de l'Ouest (19,2 %). Outre la région de naissance, il n'y a pas de différences marquées sur le plan des caractéristiques personnelles (l'année d'admission, la durée de résidence, les connaissances linguistiques, le groupe d'âge lors de l'obtention de la résidence permanente et le sexe) pour faire reconnaître ou non le diplôme auprès d'un ordre professionnel.

Graphique 2.1 – Démarches effectuées

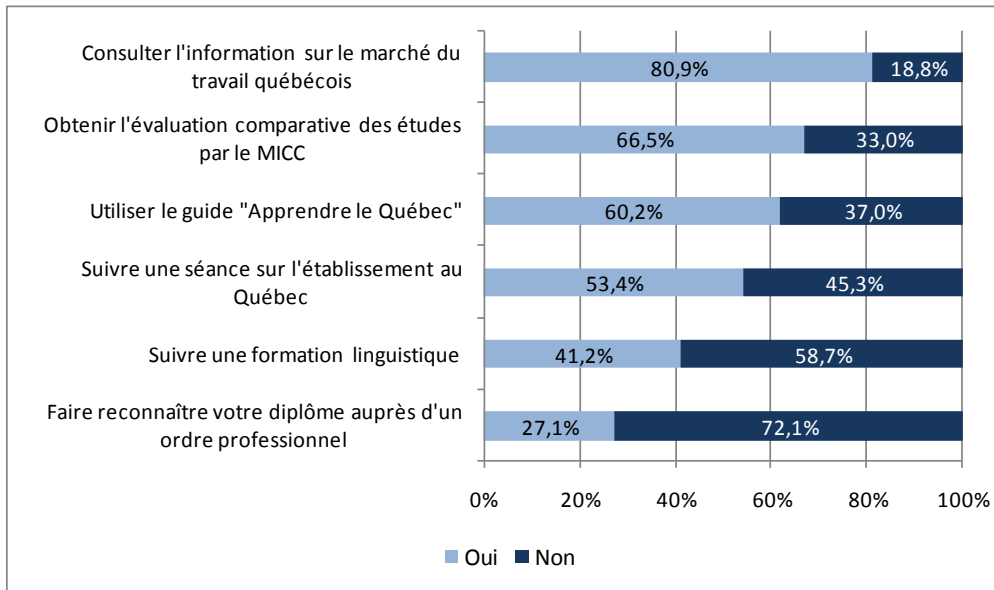


Tableau 2.1 – Démarches effectuées avant ou après l'obtention de la résidence permanente

		Consulter l'information sur le marché du travail québécois		Obtenir l'évaluation comparative des études par le MICC		Utiliser le guide <i>Apprendre le Québec</i>		Suivre une séance sur l'établissement au Québec		Suivre une formation linguistique		Faire reconnaître votre diplôme auprès d'un ordre professionnel	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Oui	Avant	414	13,8	150	5,0	540	17,9	291	9,7	292	9,7	98	3,3
	Après	958	31,8	1824	60,6	734	24,4	1139	37,9	541	18,0	674	22,4
	Avant et après	1062	35,3	27	0,9	537	17,8	177	5,9	406	13,5	44	1,5
	Total	2 434	80,9	2 001	66,5	1 811	60,1	1 607	53,5	1 239	41,2	816	27,2
Non		567	18,8	994	33,0	1 112	37,0	1 363	45,3	1 765	58,7	2 170	72,1
Ne sait pas		8	0,3	14	0,5	86	2,9	39	1,3	5	0,2	23	0,8
Total		3 009	100,0	3 009	100,0	3 009	100,0	3 009	100,0	3 009	100,0	3 009	100,0

Tableau 2.2a – Caractéristiques des répondants qui ont consulté l'information sur le marché du travail québécois et obtenu l'évaluation comparative des études par le MICC ¹¹

	Consulter l'information sur le marché du travail québécois				Obtenir l'évaluation comparative des études par le MICC				Total
	Oui		Non		Oui		Non		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Total	2 434	80,9	567	18,8	2 001	66,5	994	33,0	3 009
Sexe									
Femmes	788	78,0	219	21,7	649	64,3	353	35,0	1 010
Hommes	1 646	82,3	348	17,4	1 352	67,6	641	32,1	1 999
Région de naissance									
Europe de l'Ouest	405	65,9	209	34,0	230	37,4	379	61,6	615
Europe de l'Est	335	84,8	59	14,9	294	74,4	100	25,3	395
Afrique du Nord	912	90,6	93	9,2	857	85,1	148	14,7	1 007
Afrique autre	239	87,2	35	12,8	178	65,0	95	34,7	274
Antilles	102	87,2	13	11,1	97	82,9	20	17,1	117
Amérique, autre	293	79,8	74	20,2	236	64,3	131	35,7	367
Moyen-Orient	60	70,6	24	28,2	50	58,8	35	41,2	85
Asie (sans Moyen-Orient)	88	60,7	56	38,6	59	40,7	83	57,2	145
Océanie	0	0,0	4	100,0	0	0,0	3	75,0	4
Année d'admission									
2002	237	79,3	61	20,4	198	66,2	100	33,4	299
2003	245	77,5	70	22,2	207	65,5	108	34,2	316
2004	330	82,1	72	17,9	275	68,4	123	30,6	402
2005	311	79,1	81	20,6	269	68,4	122	31,0	393
2006	312	80,8	74	19,2	255	66,1	130	33,7	386
2007	352	80,2	84	19,1	285	64,9	151	34,4	439
2008	321	80,5	77	19,3	267	66,9	132	33,1	399
2009	326	86,9	48	12,8	245	65,3	128	34,1	375
Connaissance linguistique à l'admission									
Français seulement	644	85,6	107	14,2	585	77,8	165	21,9	752
Français et anglais	1 709	81,4	386	18,4	1 358	64,7	736	35,0	2 100
Anglais seulement	53	44,9	65	55,1	34	28,8	79	66,9	118
Ni français, ni anglais	28	71,8	9	23,1	24	61,5	14	35,9	39
Âge à l'admission									
20 à 29 ans	596	75,9	188	23,9	391	49,8	390	49,7	785
30 à 39 ans	1 487	83,6	286	16,1	1 299	73,0	471	26,5	1 779
40 à 49 ans	311	80,8	73	19,0	285	74,0	99	25,7	385
50 ans et +	40	66,7	20	33,3	26	43,3	34	56,7	60
Connaissance du français au moment de l'enquête									
Connaissant le français	2 398	82,2	511	17,5	1 979	67,8	929	31,8	2 917
Ne connaissant pas le français	33	37,1	56	62,9	20	22,5	64	71,9	89
Connaissance de l'anglais au moment de l'enquête									
Connaissant l'anglais	1 982	80,4	477	19,3	1 578	64,0	876	35,5	2 466
Ne connaissant pas l'anglais	450	83,2	90	16,6	421	77,8	118	21,8	541

¹¹ Il est possible que le total des colonnes ne donne pas 100 % puisque les non-réponses ne figurent pas au tableau.

Tableau 2.2b – Caractéristiques des répondants qui ont utilisé le guide *Apprendre le Québec* et suivi une séance sur l'établissement au Québec

	Utiliser le guide <i>Apprendre le Québec</i>				Suivre une séance sur l'établissement au Québec				Total
	Oui		Non		Oui		Non		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Total	1 811	60,2	1 112	37,0	1 607	53,4	1 363	45,3	3 009
Sexe									
Femmes	590	58,4	382	37,8	487	48,2	508	50,3	1 010
Hommes	1 221	61,1	730	36,5	1 120	56,0	855	42,8	1 999
Région de naissance									
Europe de l'Ouest	223	36,3	366	59,5	256	41,6	353	57,4	615
Europe de l'Est	238	60,3	145	36,7	164	41,5	223	56,5	395
Afrique du Nord	715	71,0	277	27,5	675	67,0	321	31,9	1 007
Afrique autre	183	66,8	89	32,5	162	59,1	110	40,1	274
Antilles	81	69,2	32	27,4	59	50,4	54	46,2	117
Amérique, autre	238	64,9	113	30,8	196	53,4	168	45,8	367
Moyen-Orient	49	57,6	32	37,6	33	38,8	51	60,0	85
Asie (sans Moyen-Orient)	83	57,2	55	37,9	62	42,8	79	54,5	145
Océanie	1	25,0	3	75,0	0	0,0	4	100,0	4
Année d'admission									
2002	137	45,8	149	49,8	159	53,2	139	46,5	299
2003	150	47,5	149	47,2	168	53,2	141	44,6	316
2004	192	47,8	194	48,3	218	54,2	179	44,5	402
2005	198	50,4	179	45,5	211	53,7	179	45,5	393
2006	254	65,8	122	31,6	195	50,5	185	47,9	386
2007	308	70,2	124	28,2	227	51,7	208	47,4	439
2008	283	70,9	111	27,8	223	55,9	169	42,4	399
2009	289	77,1	84	22,4	206	54,9	163	43,5	375
Connaissance linguistique à l'admission									
Français seulement	483	64,2	253	33,6	460	61,2	283	37,6	752
Français et anglais	1 257	59,9	781	37,2	1 096	52,2	979	46,6	2 100
Anglais seulement	50	42,4	61	51,7	29	24,6	85	72,0	118
Ni français, ni anglais	21	53,8	17	43,6	22	56,4	16	41,0	39
Âge à l'admission									
20 à 29 ans	371	47,3	393	50,1	346	44,1	429	54,6	785
30 à 39 ans	1 171	65,8	560	31,5	1 020	57,3	736	41,4	1 779
40 à 49 ans	229	59,5	141	36,6	214	55,6	166	43,1	385
50 ans et +	40	66,7	18	30,0	27	45,0	32	53,3	60
Connaissance du français au moment de l'enquête									
Connaissant le français	1 768	60,6	1 065	36,5	1 586	54,4	1 292	44,3	2 917
Ne connaissant pas le français	41	46,1	46	51,7	21	23,6	68	76,4	89
Connaissance de l'anglais au moment de l'enquête									
Connaissant l'anglais	1 452	58,9	939	38,1	1 288	52,2	1 147	46,5	2 466
Ne connaissant pas l'anglais	358	66,2	172	31,8	319	59,0	214	39,6	541

Tableau 2.2c – Caractéristiques des répondants qui ont suivi une formation linguistique et fait reconnaître leur diplôme auprès d'un ordre professionnel

	Suivre une formation linguistique				Faire reconnaître son diplôme auprès d'un ordre professionnel				Total
	Oui		Non		Oui		Non		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Total	1 239	41,2	1 765	58,7	816	27,1	2 170	72,1	3 009
Sexe									
Femmes	461	45,6	547	54,2	280	27,7	715	70,8	1 010
Hommes	778	38,9	1 218	60,9	536	26,8	1 455	72,8	1 999
Région de naissance									
Europe de l'Ouest	118	19,2	496	80,7	118	19,2	493	80,2	615
Europe de l'Est	276	69,9	118	29,9	123	31,1	268	67,8	395
Afrique du Nord	323	32,1	684	67,9	290	28,8	711	70,6	1 007
Afrique autre	61	22,3	211	77,0	65	23,7	207	75,5	274
Antilles	31	26,5	85	72,6	24	20,5	91	77,8	117
Amérique, autre	302	82,3	65	17,7	125	34,1	241	65,7	367
Moyen-Orient	22	25,9	63	74,1	28	32,9	57	67,1	85
Asie (sans Moyen-Orient)	102	70,3	43	29,7	42	29,0	99	68,3	145
Océanie	4	100,0	0	0,0	1	25,0	3	75,0	4
Année d'admission									
2002	126	42,1	173	57,9	79	26,4	218	72,9	299
2003	125	39,6	191	60,4	87	27,5	228	72,2	316
2004	166	41,3	236	58,7	112	27,9	288	71,6	402
2005	154	39,2	239	60,8	118	30,0	273	69,5	393
2006	146	37,8	239	61,9	100	25,9	281	72,8	386
2007	190	43,3	247	56,3	111	25,3	324	73,8	439
2008	155	38,8	242	60,7	108	27,1	290	72,7	399
2009	177	47,2	198	52,8	101	26,9	268	71,5	375
Connaissance linguistique à l'admission									
Français seulement	264	35,1	487	64,8	210	27,9	534	71,0	752
Français et anglais	868	41,3	1 228	58,5	568	27,0	1 522	72,5	2 100
Anglais seulement	79	66,9	39	33,1	27	22,9	88	74,6	118
Ni français, ni anglais	28	71,8	11	28,2	11	28,2	26	66,7	39
Âge à l'admission									
20 à 29 ans	270	34,4	513	65,4	192	24,5	582	74,1	785
30 à 39 ans	787	44,2	989	55,6	494	27,8	1 276	71,7	1 779
40 à 49 ans	160	41,6	225	58,4	115	29,9	267	69,4	385
50 ans et +	22	36,7	38	63,3	15	25,0	45	75,0	60
Connaissance du français au moment de l'enquête									
Connaissant le français	1 169	40,1	1 743	59,8	796	27,3	2 101	72,0	2 917
Ne connaissant pas le français	68	76,4	21	23,6	18	20,2	68	76,4	89
Connaissance de l'anglais au moment de l'enquête									
Connaissant l'anglais	1 022	41,4	1 440	58,4	653	26,5	1 791	72,6	2 466
Ne connaissant pas l'anglais	215	39,7	325	60,1	161	29,8	379	70,1	541

3. Situation d'emploi au moment de l'enquête

Au moment de l'enquête, la principale occupation de 3 personnes sur 4 (75,1 %) était d'être en emploi, alors que 8,8 % personnes suivaient une formation et 16,1 % étaient sans emploi. Soulignons cependant que depuis l'obtention de la résidence permanente, 9 répondants sur 10 (90,3 %) avaient déjà occupé au moins un emploi.

3.1 Situation d'emploi selon certaines caractéristiques des répondants

(Tableau 3.1 et graphiques 3.1 à 3.5)

Le pourcentage d'hommes (76,1 %) en emploi était légèrement supérieur à celui des femmes (73,2 %), alors que le pourcentage d'hommes en formation (8,6 %) ou sans emploi (15,3 %) était relativement inférieur à celui des femmes (respectivement 9,3 % et 17,5 %).

Plus la date d'obtention de la résidence permanente est récente, plus faible est la proportion de répondants qui sont en emploi, alors que la proportion de ceux qui sont en formation ou sans emploi est plus élevée. Ainsi, le pourcentage de répondants en emploi admis en 2009 était de moins de 6 personnes sur 10 (57,9 %), tandis que cette proportion est de plus de 8 personnes sur 10 dans le cas des répondants admis de 2002 à 2004. Les répondants sont proportionnellement davantage en formation ou sans emploi lorsque l'année d'admission est récente (20,5 % et 21,6 % respectivement en 2009) comparativement aux années d'admission antérieures. Certaines années se démarquent toutefois de cette tendance générale en raison de situations conjoncturelles particulières. C'est notamment le cas de l'année 2002 qui affiche une proportion moindre de répondants en emploi que les années 2003 et 2004.

En termes de durée de résidence, seulement 61,5 % des répondants admis depuis 13 à 36 mois étaient en emploi au moment de l'enquête. Ce ratio augmente au fil du temps et dépasse les 80 % pour les personnes comptant plus de 60 mois de résidence. L'effet inverse est observé chez celles qui suivent une formation ou qui sont sans emploi. Leur pourcentage est assez élevé dans les mois qui suivent l'obtention de la résidence permanente et tend à s'amenuiser avec les années.

L'âge à l'admission semble constituer un facteur qui influence l'intégration au marché du travail. En effet, parmi les répondants qui étaient âgés de 20 à 29 ans, soit les plus jeunes à l'admission, 80,6 % étaient en emploi. Ce taux est inférieur dans les autres groupes d'âge; il se situe à 74,3 % chez les répondants âgés de 30 à 39 ans, à 70,6 % chez les 40 à 49 ans et à seulement 56,7 % chez les 50 ans et plus. On observe aussi une forte variation de la proportion de personnes sans emploi en fonction du groupe d'âge : 12,5 % des répondants âgés de 20 à 29 ans à l'admission étaient sans emploi comparativement à 35,0 % chez ceux qui avaient 50 ans et plus.

Le pourcentage de personnes en emploi est plus élevé pour les répondants natifs d'Europe (84,1 %), d'Amérique (sans les Antilles) (76,3 %) ou du Moyen-Orient (74,1 %), cette proportion étant généralement moindre pour ceux provenant d'Afrique (69,4 %), des Antilles (66,7 %) ou de l'Asie (sans le Moyen-Orient) (67,6 %). Cependant, la situation d'emploi s'améliore, quelle que soit la région de naissance, avec la durée de résidence. Ainsi, on remarque un pourcentage élevé, pendant les 36 premiers mois de résidence, de personnes en formation ou qui sont sans emploi. Après cette période, ces pourcentages diminuent de façon très importante en faveur de l'emploi. Pour les répondants originaires de certaines régions, notamment de l'Asie (sans le Moyen-Orient) et de l'Afrique du Nord, le pourcentage de personnes sans emploi demeure toutefois relativement élevé même après 60 mois de résidence.

L'analyse de la situation en emploi selon le groupe d'appartenance déclaré par le répondant au moment de l'enquête montre que 84,0 % des Blancs (Caucasiens) occupent un emploi. Ils sont suivis des Berbères (76,8 %), des Latino-Américains (75,9 %), des Noirs (71,6 %), des Asiatiques (68,0 %) et finalement des appartenances multiples (65,8 %) et des Arabes (65,5 %).

Lorsque les répondants avaient effectué un séjour au Québec avant l'obtention de leur résidence permanente, ils étaient proportionnellement plus nombreux en emploi (82,2 %) comparativement à ceux n'ayant pas effectué de séjour préalable (71,3 %). Aussi, le pourcentage de personnes en emploi varie selon le type de séjour. Il est de 79,8 % lorsque le séjour était pour les études, de 86,5 % pour le travail et 81,8 % pour les vacances. Notons également que lorsque le type de séjour préalable à l'obtention de la résidence permanente était pour le travail, les répondants sont quasi absents en formation (leur compétence ayant déjà été reconnue) et proportionnellement moins nombreux sans emploi. Cette dernière situation peut s'expliquer, d'une part, par le fait que certains répondants sont toujours dans le même emploi qu'avant l'obtention de la résidence permanente et, d'autre part, par le fait qu'ils ont acquis une expérience de travail en territoire québécois et un réseau de connaissances professionnelles.

3.2 Situation d'emploi selon le plus haut diplôme obtenu

(Tableaux 3.2 et 3.3 et graphique 3.7)

Les répondants qui ont déclaré détenir un diplôme universitaire comme plus haut diplôme avant l'obtention de leur résidence permanente étaient davantage en emploi (75,9 %) et moins en formation (8,6 %) ou sans emploi (15,5 %) que ceux qui ont déclaré détenir un diplôme collégial (71,9 % étaient en emploi, 10,3 % en formation et 17,8 % sans emploi). Plus particulièrement, les répondants qui ont déclaré détenir un diplôme de deuxième cycle universitaire comme plus haut diplôme, étaient proportionnellement plus en emploi (78,0 %) que ceux qui ont déclaré détenir un diplôme de premier ou de troisième cycle (respectivement 74,7 % et 76,1 %).

Par ailleurs, lorsque le domaine des études est la santé, le droit et les sciences juridiques ou l'architecture, la proportion de personnes en emploi est inférieure à 70 % (respectivement 67,8 %, 67,1 % et 67,3 %) et plus d'un répondant sur cinq déclare être sans emploi (respectivement 20,5 %, 23,2 % et 26,9%) contrairement aux autres domaines. Notons également que plus d'un répondant sur dix ayant la santé, l'éducation ou le génie et les services connexes comme domaine de formation a déclaré être en formation.

Le lieu où le répondant a obtenu son diplôme semble également avoir une influence sur sa situation d'emploi. En effet, le pourcentage de personnes en emploi détenant un diplôme de certains pays comme le Royaume-Uni (91,2 % sont en emploi), la Roumanie (85,7 %), la France (84,2 %), le Liban (82,7 %), est assez élevé comparativement aux autres pays où le diplôme a été obtenu. Notons également que près de 8 répondants sur 10 (79,0 %) ayant obtenu leur plus haut diplôme au Québec sont en emploi. Il est important de souligner que le pays où le diplôme a été obtenu n'est pas toujours le pays de provenance de la personne.

Lorsque la profession est régie par un ordre professionnel ou lorsqu'il s'agit d'un métier réglementé, la proportion de personnes en emploi est légèrement moins élevée (74,1 %) et celle de personnes sans emploi (16,7 %) ou en formation (9,3 %) est un peu plus élevée que lorsque ce n'est pas le cas (respectivement 76,6 %, 15,0 % et 8,4 %). Les écarts demeurent toutefois de faible amplitude. Il y aurait lieu d'explorer ultérieurement différentes pistes pour expliquer cette situation, notamment le nombre d'années écoulées depuis l'obtention de la résidence permanente.

3.3 Situation d'emploi selon la connaissance du français et de l'anglais

(Tableaux 3.4a et 3.4b)

Près de 95 % des répondants ont déclaré connaître le français au moment de l'admission; parmi ces personnes, 75,1 % sont en emploi. La majorité de ces répondants ont aussi déclaré connaître l'anglais : ils occupent un emploi dans la même proportion (75,6 %), alors que ce pourcentage est légèrement inférieur lorsqu'une connaissance unique du français est déclarée (73,7 %). Rappelons que les données relatives à la connaissance du français et de l'anglais à l'admission ne sont pas graduées en fonction du niveau de connaissance de la langue. Les personnes sont plutôt classées comme connaissant l'une de ces deux langues ou l'une et l'autre de ces deux langues.

Selon les données au moment de l'enquête, la proportion de personnes en emploi est plus élevée pour ceux connaissant le français ou l'anglais (respectivement 75,2 % et 76,1 %). On observe une proportion plus élevée de personnes sans emploi chez les répondants ne connaissant pas le français ou l'anglais.

3.4 Situation d'emploi selon les démarches effectuées

(Tableau 3.5)

En ce qui concerne les démarches effectuées pour s'intégrer au marché du travail (utiliser le guide *Apprendre le Québec*, suivre une formation linguistique, déposer une demande d'évaluation comparative des études, suivre une séance d'information sur l'établissement au Québec, consulter l'information sur le marché du travail québécois ou faire reconnaître son diplôme auprès d'un ordre professionnel), il semble, à première vue, y avoir un certain effet sur la situation en emploi selon la démarche considérée. Contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre, les répondants sont proportionnellement plus nombreux en emploi lorsque des démarches n'ont pas été entreprises. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les personnes qui ont réussi rapidement à s'intégrer en emploi n'ont pas senti le besoin d'entreprendre ces démarches, notamment celles liées à la formation linguistique et les ordres professionnels. Toutefois, il n'en demeure pas moins que au moins 7 répondants sur 10 ayant effectué l'une ou l'autre des démarches occupent un emploi au moment de l'enquête. Il semble que ces démarches ont été bénéfiques pour les répondants les ayant entreprises.

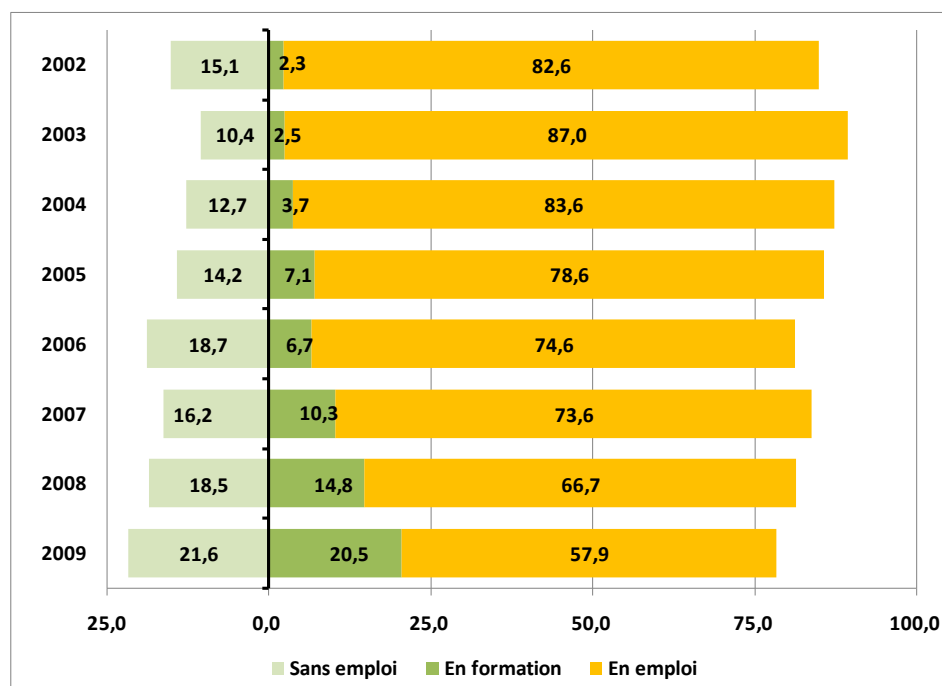
Tableau 3.1 – Situation d’emploi selon certaines caractéristiques

	Total	En emploi		En formation		Sans emploi	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	3 009	2 261	75,1	265	8,8	483	16,1
Sexe							
Femmes	1 010	739	73,2	94	9,3	177	17,5
Hommes	1 999	1 522	76,1	171	8,6	306	15,3
Année d'admission							
2002	299	247	82,6	7	2,3	45	15,1
2003	316	275	87,0	8	2,5	33	10,4
2004	402	336	83,6	15	3,7	51	12,7
2005	393	309	78,6	28	7,1	56	14,2
2006	386	288	74,6	26	6,7	72	18,7
2007	439	323	73,6	45	10,3	71	16,2
2008	399	266	66,7	59	14,8	74	18,5
2009	375	217	57,9	77	20,5	81	21,6
Durée de résidence							
13 à 36 mois	689	424	61,5	127	18,4	138	20,0
37 à 60 mois	839	617	73,5	72	8,6	150	17,9
61 mois et +	1 481	1 220	82,4	66	4,5	195	13,2
Âge à l'admission							
20 à 29 ans	785	633	80,6	54	6,9	98	12,5
30 à 39 ans	1 779	1 322	74,3	169	9,5	288	16,2
40 à 49 ans	385	272	70,6	37	9,6	76	19,7
50 ans et +	60	34	56,7	5	8,3	21	35,0
Région de naissance							
Afrique	1 281	889	69,4	140	10,9	252	19,7
<i>Afrique du Nord</i>	1 007	685	68,0	110	10,9	212	21,1
<i>Afrique, autre</i>	274	204	74,5	30	10,9	40	14,6
Amérique	484	358	74,0	56	11,6	70	14,5
<i>Antilles</i>	117	78	66,7	15	12,8	24	20,5
<i>Amérique, autre</i>	367	280	76,3	41	11,2	46	12,5
Asie	230	161	70,0	27	11,7	42	18,3
<i>Moyen-Orient</i>	85	63	74,1	6	7,1	16	18,8
<i>Asie, autre</i>	145	98	67,6	21	14,5	26	17,9
Europe	1 010	849	84,1	42	4,2	119	11,8
<i>Europe de l'Ouest</i>	615	540	87,8	13	2,1	62	10,1
<i>Europe de l'Est</i>	395	309	78,2	29	7,3	57	14,4
Océanie	4	4	100,0	0	0,0	0	0,0

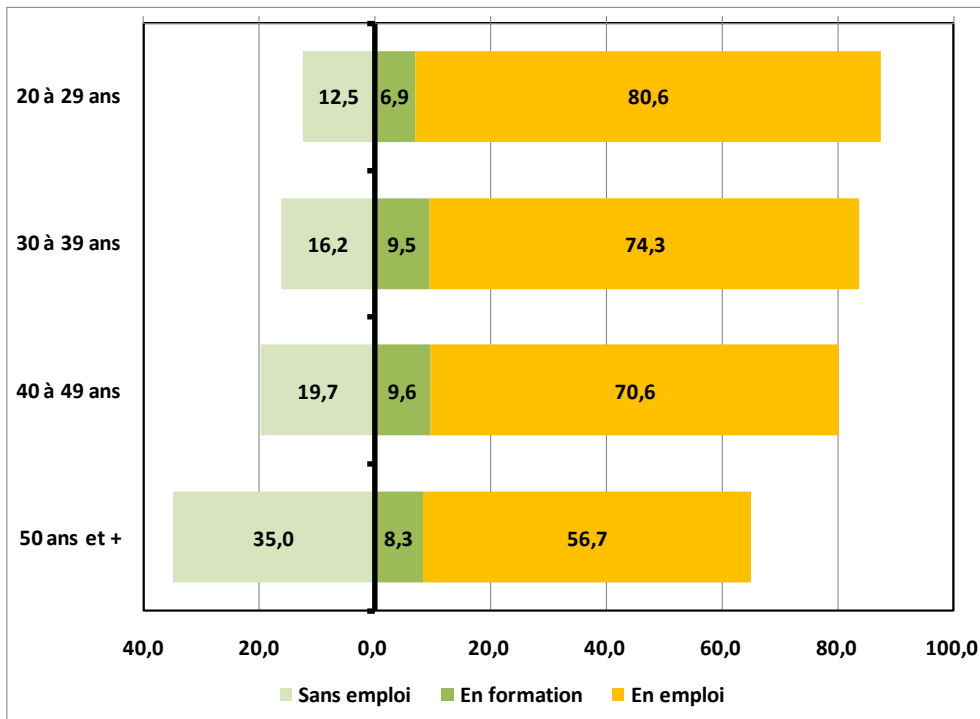
Tableau 3.1 – Situation d’emploi selon certaines caractéristiques (suite)

	Total	En emploi		En formation		Sans emploi	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	3 009	2 261	75,1	265	8,8	483	16,1
Groupe d'appartenance							
Blanc (Caucasien)	1 097	921	84,0	53	4,8	123	11,2
Noir	366	262	71,6	43	11,7	61	16,7
Arabe	715	468	65,5	85	11,9	162	22,7
Berbère	284	218	76,8	22	7,7	44	15,5
Chinois	68	41	60,3	8	11,8	19	27,9
Sud-Asiatique	25	20	80,0	2	8,0	3	12,0
Asiatique du Sud-Est	22	19	86,4	2	9,1	1	4,5
Asiatique occidental	35	22	62,9	7	20,0	6	17,1
Latino-Américain	303	230	75,9	34	11,2	39	12,9
Multiple	38	25	65,8	4	10,5	9	23,7
Autre (Précisez)	13	12	92,3	0	0,0	1	7,7
Ne sait pas	9	6	66,7	0	0,0	3	33,3
Ne répond pas	34	17	50,0	5	14,7	12	35,3
Séjours au Québec							
Oui	1 056	868	82,2	47	4,5	141	13,4
<i>Études</i>	347	277	79,8	23	6,6	47	13,5
<i>Études/travail</i>	32	25	78,1	0	0,0	7	21,9
<i>Travail</i>	260	225	86,5	5	1,9	30	11,5
<i>Vacances</i>	417	341	81,8	19	4,6	57	13,7
Non	1 953	1 393	71,3	218	11,2	342	17,5

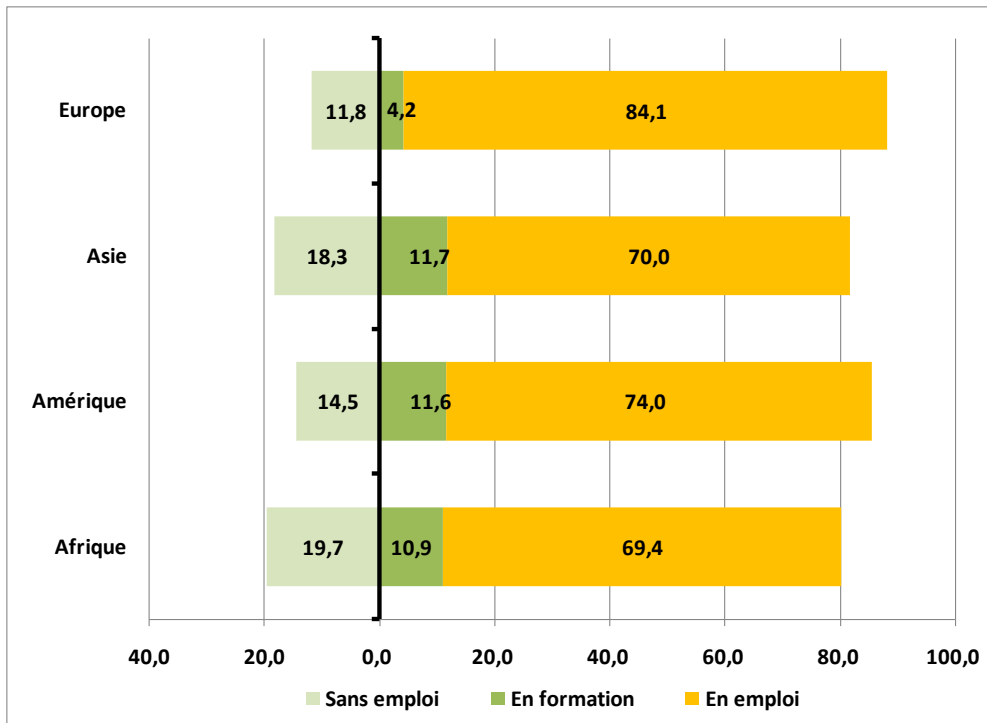
Graphique 3.1 – Situation d’emploi selon l’année d’admission



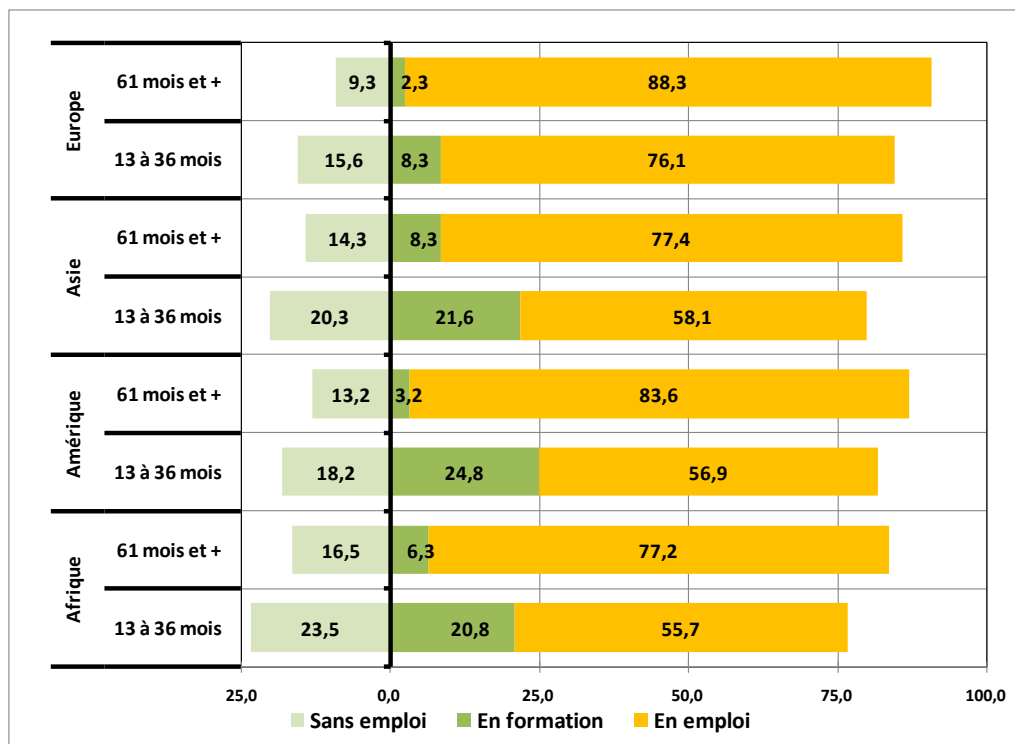
Graphique 3.2 – Situation d’emploi selon le groupe d’âge



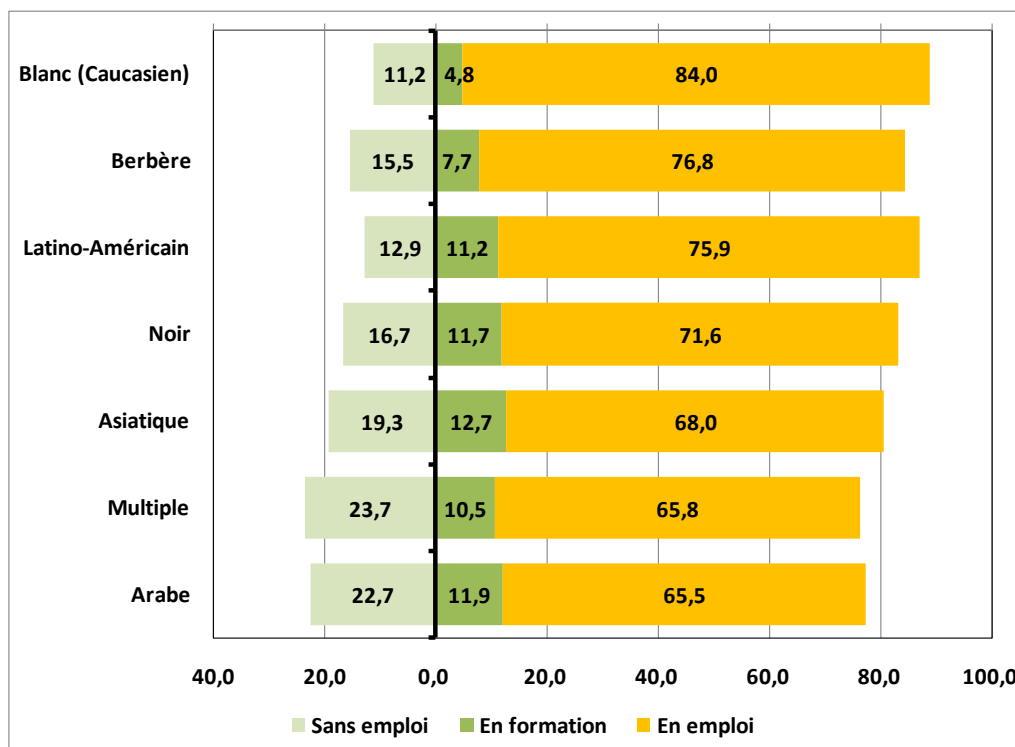
Graphique 3.3 – Situation d’emploi selon le continent de naissance



Graphique 3.4 – Situation d’emploi selon le continent de naissance et la durée de résidence



Graphique 3.5 – Situation d’emploi selon le groupe d’appartenance



Graphique 3.6 – Situation d’emploi selon le type de séjour au Québec avant l’admission

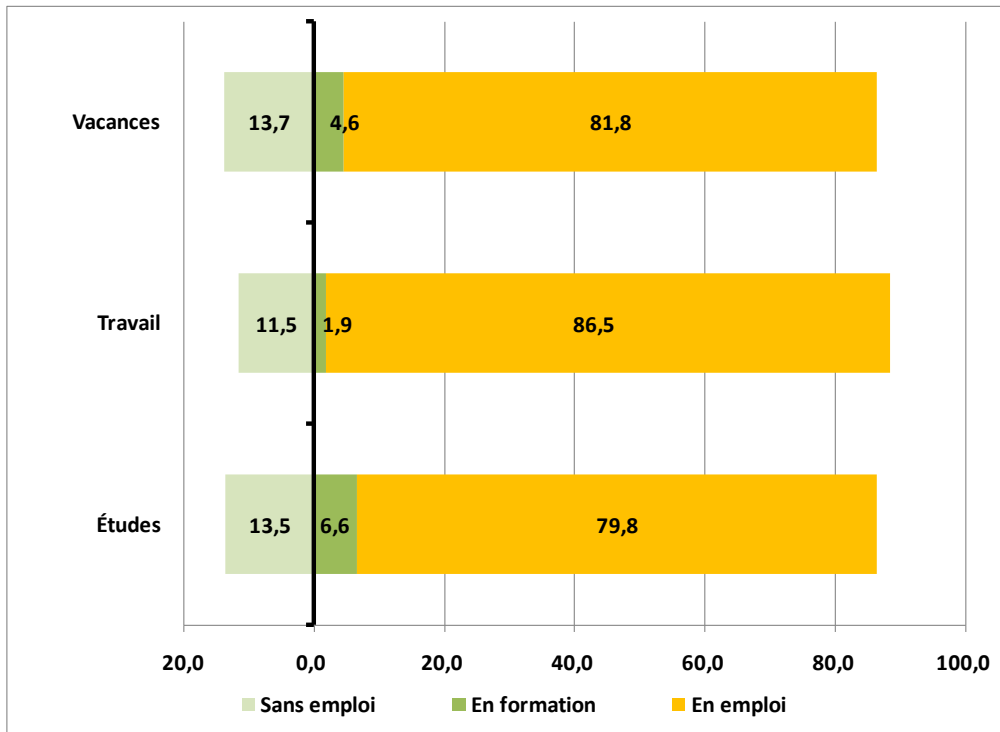


Tableau 3.2 – Situation d’emploi selon le plus haut diplôme obtenu avant l’admission

	Total	En emploi		En formation		Sans emploi	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	3 009	2 261	75,1	265	8,8	483	16,1
Niveau							
Diplôme d'études secondaires ou moins	55	42	76,4	3	5,5	10	18,2
Diplôme d'études collégiales	506	364	71,9	52	10,3	90	17,8
Diplôme universitaire	2 435	1 847	75,9	210	8,6	378	15,5
<i>Baccalauréat</i>	1 440	1 075	74,7	129	9,0	236	16,4
<i>Maîtrise</i>	782	610	78,0	65	8,3	107	13,7
<i>Doctorat (Ph.d)</i>	213	162	76,1	16	7,5	35	16,4
Autre	6	3	50,0	0	0,0	3	50,0
Ne sait pas / Ne répond pas	7	5	71,4	0	0,0	2	28,6
Domaine							
Santé	205	139	67,8	24	11,7	42	20,5
Éducation	99	73	73,7	11	11,1	15	15,2
Génie et services connexes	725	540	74,5	73	10,1	112	15,4
Informatique et technologie	323	258	79,9	24	7,4	41	12,7
Communication et science de l'information	89	70	78,7	7	7,9	12	13,5
Sciences humaines et sociales	274	211	77,0	21	7,7	42	15,3
Droit et sciences juridiques	82	55	67,1	8	9,8	19	23,2
Commerce, gestion et administration	542	412	76,0	45	8,3	85	15,7
Sciences physiques et de la vie, mathématiques	313	228	72,8	27	8,6	58	18,5
Architecture	52	35	67,3	3	5,8	14	26,9
Agriculture, ressources naturelles et conservation	59	48	81,4	4	6,8	7	11,9
Arts, culture, sports et loisirs	103	81	78,6	10	9,7	12	11,7
Alimentation et tourisme	69	56	81,2	2	2,9	11	15,9
Services personnels	6	3	50,0	1	16,7	2	33,3
Autre	8	6	75,0	1	12,5	1	12,5
Ne sait pas / Ne répond pas	5	3	60,0	1	20,0	1	20,0
Ne s'applique pas	55	43	78,2	3	5,5	9	16,4

Graphique 3.7 – Situation d’emploi selon que la profession est réglementée ou non

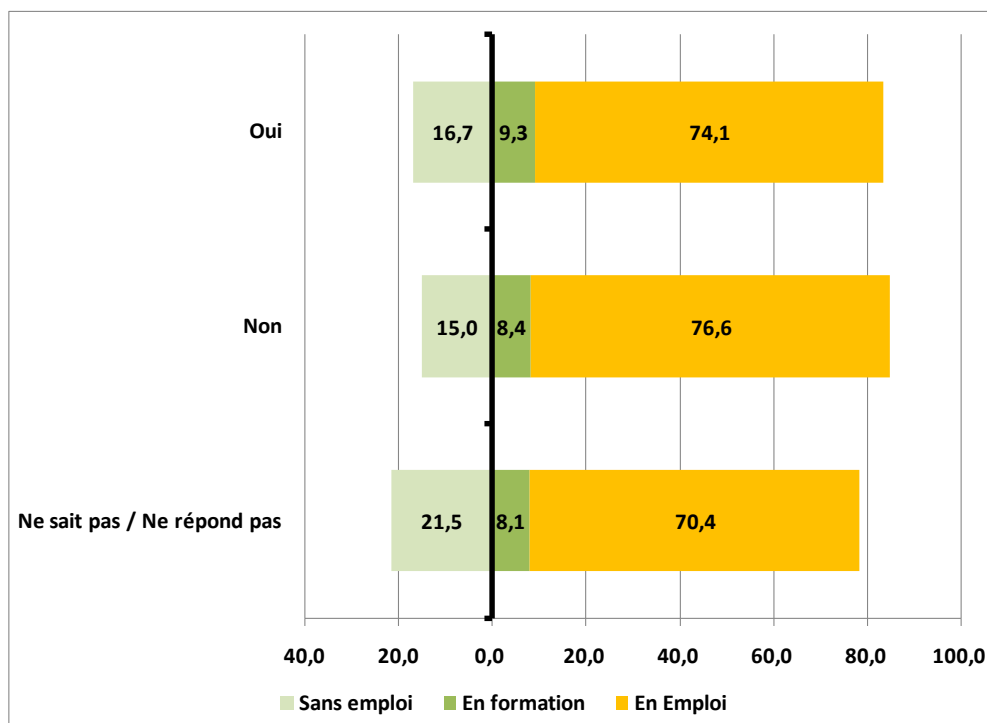


Tableau 3.3 – Situation d’emploi selon le pays émetteur du plus haut diplôme obtenu avant l’admission et selon que la profession est régie par un ordre professionnel

Lieu d'obtention	Total	En emploi		En formation		Sans emploi	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	3 009	2 261	75,1	265	8,8	483	16,1
Québec	181	143	79,0	14	7,7	24	13,3
Canada (hors-Québec)	9	6	66,7	1	11,1	2	22,2
France	688	579	84,2	28	4,1	81	11,8
Algérie	407	298	73,2	27	6,6	82	20,1
Maroc	359	211	58,8	58	16,2	90	25,1
Roumanie	231	198	85,7	9	3,9	24	10,4
Haïti	90	61	67,8	10	11,1	19	21,1
Colombie	83	58	69,9	13	15,7	12	14,5
Tunisie	55	40	72,7	8	14,5	7	12,7
Liban	52	43	82,7	1	1,9	8	15,4
Moldavie	52	36	69,2	8	15,4	8	15,4
Pérou	50	34	68,0	9	18,0	7	14,0
États-Unis	49	39	79,6	3	6,1	7	14,3
Belgique	47	40	85,1	4	8,5	3	6,4
Mexique	46	34	73,9	2	4,3	10	21,7
Argentine	43	37	86,0	3	7,0	3	7,0
Chine	42	23	54,8	7	16,7	12	28,6
Bulgarie	40	27	67,5	4	10,0	9	22,5
Brésil	39	33	84,6	5	12,8	1	2,6
Russie	36	31	86,1	1	2,8	4	11,1
Ukraine	34	22	64,7	4	11,8	8	23,5
Royaume-Uni/ Angleterre	34	31	91,2	2	5,9	1	2,9
Autres pays	342	237	69,3	44	12,9	61	17,8
Profession régie par un ordre professionnel ou métier réglementé							
Oui	1 399	1 036	74,1	130	9,3	233	16,7
Non	1 475	1 130	76,6	124	8,4	221	15,0
Ne sait pas / Ne répond pas	135	95	70,4	11	8,1	29	21,5

Tableau 3.4a Situation d’emploi selon le niveau de connaissance du français et de l’anglais à l’admission

	Total	En emploi		En formation		Sans emploi	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	3 009	2 261	75,1	265	8,8	483	16,1
Connaissant le français	2 852	2 141	75,1	256	9,0	455	16,0
Français seulement	752	554	73,7	71	9,4	127	16,9
Français / Anglais	2 100	1 587	75,6	185	8,8	328	15,6
Anglais seulement	118	95	80,5	4	3,4	19	16,1
Connaissant l'anglais	2 218	1 682	75,8	189	8,5	347	15,6
Ni français, ni anglais	39	25	64,1	5	12,8	9	23,1

Tableau 3.4b Situation d'emploi selon le niveau de connaissance du français et de l'anglais au moment de l'enquête

	Total	En emploi		En formation		Sans emploi	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	3 009	2 261	75,1	265	8,8	483	16,1
Français au moment de l'enquête							
Connaissant le français	2 917	2 193	75,2	260	8,9	464	15,9
Ne connaissant pas le français	89	66	74,2	5	5,6	18	20,2
Anglais au moment de l'enquête							
Connaissant l'anglais	2 466	1 876	76,1	219	8,9	371	15,0
Ne connaissant pas l'anglais	541	384	71,0	46	8,5	111	20,5

Tableau 3.5 - Situation d'emploi selon les démarches effectuées

	Total	En emploi		En formation		Sans emploi	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	3 009	2 261	75,1	265	8,8	483	16,1
Consulter l'information sur le marché du travail québécois							
Oui	2 434	1 792	73,6	232	9,5	410	16,8
Non	567	464	81,8	32	5,6	71	12,5
Ne sait pas	8	5	62,5	1	12,5	2	25,0
Obtenir l'évaluation comparative des études par le MICC							
Oui	2 001	1 461	73,0	201	10,0	339	16,9
Non	994	788	79,3	63	6,3	143	14,4
Ne sait pas	14	12	85,7	1	7,1	1	7,1
Utiliser le guide <i>Apprendre le Québec</i>							
Oui	1 811	1 280	70,7	201	11,1	330	18,2
Non	1 112	912	82,0	61	5,5	139	12,5
Ne sait pas	86	69	80,2	3	3,5	14	16,3
Suivre une séance sur l'établissement au Québec							
Oui	1 607	1 177	73,2	155	9,6	275	17,1
Non	1 363	1 057	77,5	107	7,9	199	14,6
Ne sait pas	39	27	69,2	3	7,7	9	23,1
Suivre une formation linguistique							
Oui	1 239	880	71,0	135	10,9	224	18,1
Non	1 765	1 378	78,1	130	7,4	257	14,6
Ne sait pas	5	3	60,0	0	0,0	2	40,0
Faire reconnaître son diplôme auprès d'un ordre professionnel							
Oui	816	608	74,5	74	9,1	134	16,4
Non	2 170	1 642	75,7	188	8,7	340	15,7
Ne sait pas	23	11	47,8	3	13,0	9	39,1

4. Situation d'activité¹² sur le marché du travail

Au moment de l'enquête, 3 personnes interrogées sur 4 (75,1 %) étaient en emploi et 9,2 % étaient au chômage (sans emploi, mais dont la principale activité était la recherche d'emploi). Le taux d'activité se situait cependant à 82,8 %.

4.1 Situation d'activité selon certaines caractéristiques des répondants

(Tableaux 4.1a et 4.1b et graphiques 4.1 à 4.5)

Les répondants masculins sont plus présents sur le marché du travail québécois que leurs vis-à-vis féminins. Ils affichent un taux d'activité de 84,1 % contre 80,0 % pour les répondantes. Ils ont également un taux d'emploi plus élevé (76,1 % contre 73,2 % pour les répondantes). Par contre, les hommes affichent un taux de chômage légèrement supérieur (9,5 %) à celui des femmes (8,5 %).

Les répondants admis entre 2002 et 2009 inclusivement affichent, au moment de l'enquête, un taux de chômage de 9,2 %, alors que leurs taux d'activité et d'emploi atteignent respectivement 82,7 % et 75,1 %. Ces taux varient toutefois de façon importante selon l'année d'admission des répondants. En effet, plus l'année d'admission est récente, plus le taux de chômage est élevé et les taux d'activité et d'emploi faibles. L'évolution de ces indicateurs comporte toutefois une composante conjoncturelle. Le taux de chômage est en effet de 11,8 % pour les répondants admis en 2009, le taux d'emploi de 57,9 % et le taux d'activité de 65,6 %. Par contre, ces taux sont respectivement de 6,8 %, 88,6 % et 82,6 % pour les répondants qui ont obtenu la résidence permanente en 2002.

On observe donc en général une nette amélioration de la situation d'activité des répondants sur le marché du travail avec l'augmentation de leur durée de résidence. En effet, leur taux d'activité passe de 68,8 % lorsque la durée de résidence est de 13 à 36 mois à 82,3 % lorsque la durée est de 37 mois à 60 mois et à 89,4 % après cinq ans de résidence. Le taux d'emploi connaît aussi une progression semblable, soit 61,5 %, 73,5 % et 82,4 % respectivement. En revanche, si les taux d'activité et d'emploi augmentent considérablement avec le temps, le taux de chômage, par contre, ne diminue pas au même rythme. Les répondants qui ont déclaré résider au Québec depuis 13 à 60 mois ont un taux de chômage relativement stable; il varie de 10,1 % à 10,8 %. Ce n'est qu'après 60 mois de résidence qu'un recul notable est observé, le taux atteignant 7,9 %.

On constate que les jeunes sont généralement plus présents sur le marché du travail. En effet, le taux de chômage passe de 8,0 %, pour les répondants âgés entre 20 et 29 ans au moment de l'admission, à 15,0 %, pour ceux âgés de 50 ans et plus. Quant aux taux d'activité et d'emploi, ils diminuent lorsque l'âge à l'admission augmente.

Au moment de l'enquête, les répondants natifs de l'Europe ont les taux d'activité et d'emploi les plus élevés (respectivement 89,1 % et 84,1 %), alors que ceux nés en Afrique (respectivement 79,9 % et 69,4 %) et en Asie (respectivement 73,5 % et 70 %) affichent des taux nettement plus faibles. Quant au taux de chômage, il est plus élevé chez les répondants natifs d'Afrique (13,2 %). Des écarts sont toutefois observés pour chacun des indicateurs au sein de chacune des régions.

¹² Dans cette section, nous présentons la situation d'activité des répondants, soit les taux d'activité, d'emploi et de chômage. Ces concepts, définis en annexe, diffèrent de ceux utilisés dans le cadre de l'enquête sur la population active (EPA), notamment en ce qui concerne la période de référence.

Le taux de chômage selon le groupe d'appartenance déclaré par les répondants est de 5,6 % chez les Blancs (Caucasiens). Ils sont suivis des Latino-Américains (6,1 %), des Asiatiques (6,4 %), des appartenances multiples (7,4 %), des Berbères (9,9 %), des Arabes (14,6 %) et des Noirs (14,9 %). Lorsqu'on examine le taux d'emploi, on constate qu'il atteint 89,0 % chez les Blancs (Caucasiens). Ils sont suivis des Berbères (85,2 %), des Noirs (84,2 %), des Latino-Américains (80,9 %), des Arabes (76,6 %), des Asiatiques (72,7 %) et des appartenances multiples (71,1 %).

Le séjour au Québec avant la résidence permanente semble également être un des facteurs qui affecte la situation d'activité sur le marché du travail des répondants au moment de l'enquête. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de séjour au Québec avant la résidence permanente, le taux de chômage s'élève à 11,0 % contre 6,2 % lorsque le répondant a fait un séjour préalable au Québec, peu importe la raison de ce séjour. Par contre, le taux de chômage varie selon le type de séjour : il est équivalent lorsque le séjour avait pour objectif des études (6,4 %) ou des vacances (6,8 %), mais il est de seulement 3,4 % lorsque le but était de travailler. Un séjour au Québec préalable à la résidence permanente a également un effet positif sur les taux d'emploi et d'activité.

4.2 Situation d'activité selon le plus haut diplôme obtenu

(Tableau 4.1b)

Les résultats de l'enquête confirment que le niveau de scolarité a un impact positif sur l'intégration au marché du travail. En effet, les répondants détenteurs d'un diplôme universitaire affichent un taux de chômage plus faible que les répondants qui ont un niveau d'éducation inférieur. Les répondants qui détiennent un diplôme universitaire ont également des taux d'emploi et d'activité supérieurs à ceux qui ont un diplôme d'études collégiales.

4.3 Situation d'activité selon la connaissance du français et de l'anglais

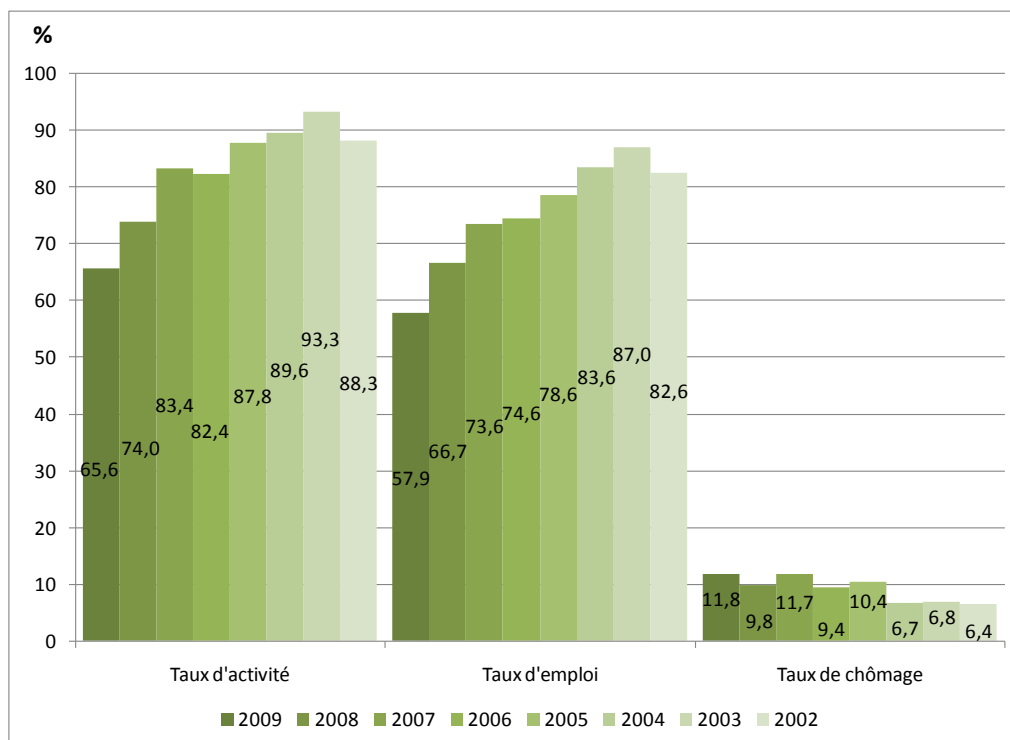
(Tableaux 4.2a et 4.2b)

Les répondants qui ont déclaré posséder, au moment de l'enquête, une connaissance tant du français que de l'anglais affichent des taux d'activité et d'emploi élevés et un taux de chômage qui tournent autour de la moyenne pour l'ensemble des répondants (respectivement 82,8 %, 75,1 % et 9,2 %). Ces indicateurs sont cependant à la baisse lorsque les répondants déclarent ne pas posséder de connaissance du français ou de l'anglais.

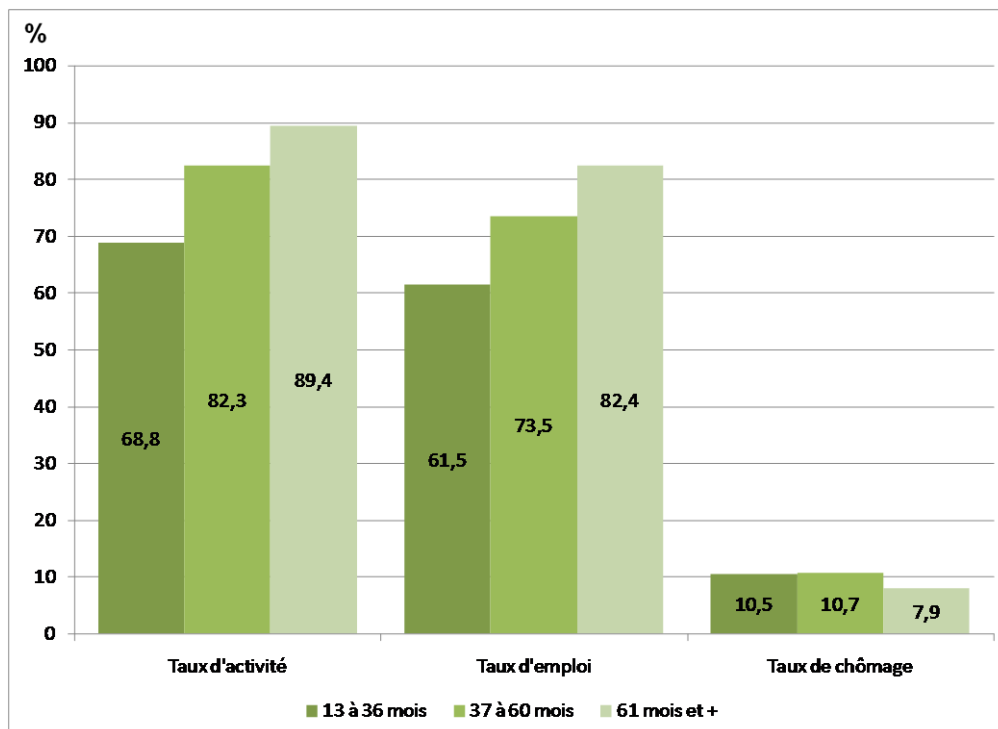
Tableau 4.1a – Situation d'activité selon certaines caractéristiques

	Total	Activité		Emploi		Chômage	
	Nombre	Nombre	taux d'activité %	Nombre	taux d'emploi %	Nombre	taux de chômage %
Total	3 009	2 491	82,8	2 261	75,1	230	9,2
Sexe							
Femmes	1 010	808	80,0	739	73,2	69	8,5
Hommes	1 999	1 683	84,2	1 522	76,1	161	9,6
Année d'admission							
2002	299	265	88,6	247	82,6	18	6,8
2003	316	295	93,4	275	87,0	20	6,8
2004	402	360	89,6	336	83,6	24	6,7
2005	393	345	87,8	309	78,6	36	10,4
2006	386	318	82,4	288	74,6	30	9,4
2007	439	366	83,4	323	73,6	43	11,7
2008	399	296	74,2	266	66,7	30	10,1
2009	375	246	65,6	217	57,9	29	11,8
Durée de résidence							
13 à 36 mois	689	474	68,8	424	61,5	50	10,5
37 à 60 mois	839	692	82,5	617	73,5	75	10,8
61 mois et +	1 481	1 325	89,5	1 220	82,4	105	7,9
Âge à l'admission							
20 à 29 ans	785	689	87,8	633	80,6	56	8,1
30 à 39 ans	1 779	1 462	82,2	1 322	74,3	140	9,6
40 à 49 ans	385	300	77,9	272	70,6	28	9,3
50 ans et +	60	40	66,7	34	56,7	6	15,0
Région de naissance							
Afrique	1 281	1 024	79,9	889	69,4	135	13,2
<i>Afrique du Nord</i>	1 007	795	78,9	685	68,0	110	13,8
<i>Afrique, autre</i>	274	229	83,6	204	74,5	25	10,9
Amérique	484	394	81,4	358	74,0	36	9,1
<i>Antilles</i>	117	95	81,2	78	66,7	17	17,9
<i>Amérique, autre</i>	367	299	81,5	280	76,3	19	6,4
Asie	230	169	73,5	161	70,0	8	4,7
<i>Moyen-Orient</i>	85	65	76,5	63	74,1	2	3,1
<i>Asie, autre</i>	145	104	71,7	98	67,6	6	5,8
Europe	1 010	900	89,1	849	84,1	51	5,7
<i>Europe de l'Ouest</i>	615	568	92,4	540	87,8	28	4,9
<i>Europe de l'Est</i>	395	332	84,1	309	78,2	23	6,9
Océanie	4	4	100,0	4	100,0	0	0,0

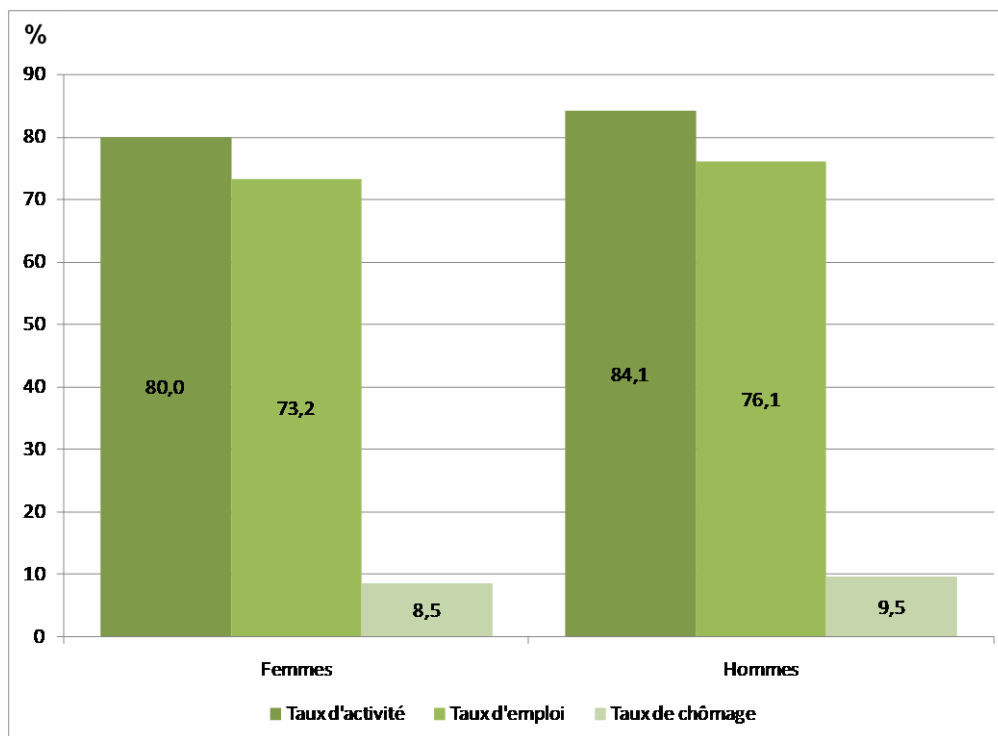
Graphique 4.1 – Situation d'activité selon l'année d'admission



Graphique 4.2 – Situation d'activité selon la durée de résidence



Graphique 4.3 – Situation d’activité selon le sexe du répondant



Graphique 4.4 – Situation d’activité selon le groupe d’âge à l’admission du répondant

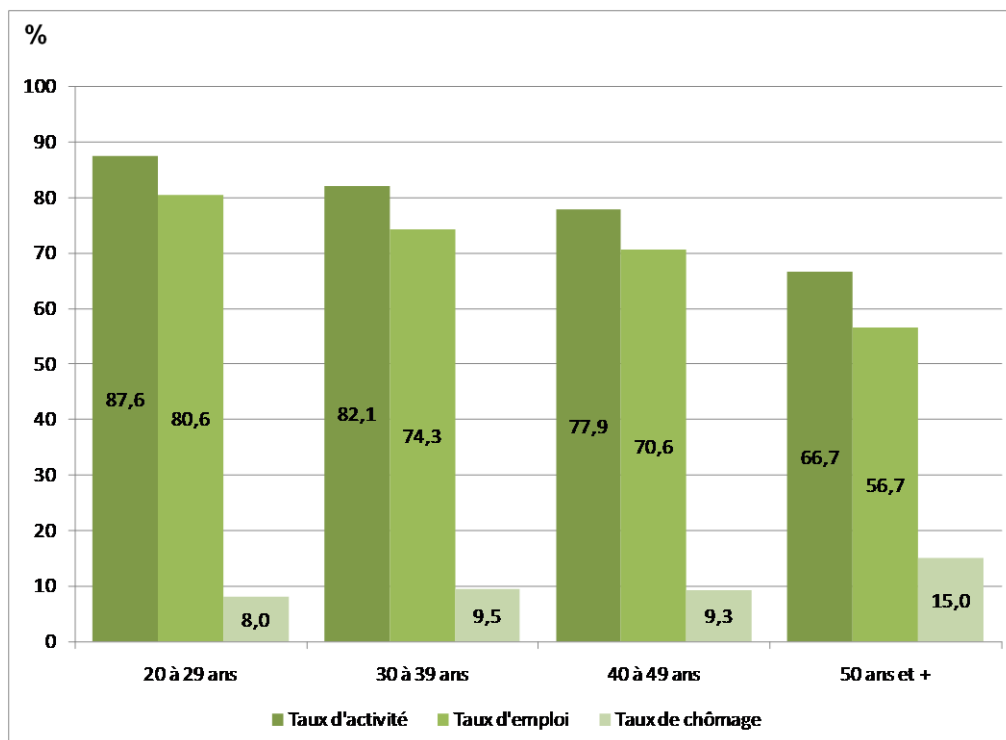


Tableau 4.1b – Situation d'activité selon certaines caractéristiques

	Total	Activité		Emploi		Chômage	
	Nombre	Nombre	taux d'activité %	Nombre	taux d'emploi %	Nombre	taux de chômage %
Total	3 009	2 491	82,8	2 261	75,1	230	9,2
Groupe d'appartenance							
Blanc (Caucasien)	1 097	976	89,0	921	84,0	55	5,6
Noir	366	308	84,2	262	71,6	46	14,9
Arabe	715	548	76,6	468	65,5	80	14,6
Berbère	284	242	85,2	218	76,8	24	9,9
Chinois	68	43	63,2	41	60,3	2	4,7
Sud-Asiatique	25	22	88,0	20	80,0	2	9,1
Asiatique du Sud-Est	22	20	90,9	19	86,4	1	5,0
Asiatique occidental	35	24	68,6	22	62,9	2	8,3
Latino-Américain	303	245	80,9	230	75,9	15	6,1
Multiple	38	27	71,1	25	65,8	2	7,4
Autre (Précisez)	13	12	92,3	12	92,3	0	0,0
Ne sait pas	9	6	66,7	6	66,7	0	0,0
Ne répond pas	34	18	52,9	17	50,0	1	5,6
Séjours au Québec							
Oui	1 056	925	87,6	868	82,2	57	6,2
<i>Études</i>	347	296	85,3	277	79,8	19	6,4
<i>Études/travail</i>	32	30	93,8	25	78,1	5	16,7
<i>Travail</i>	260	233	89,6	225	86,5	8	3,4
<i>Vacances</i>	417	366	87,8	341	81,8	25	6,8
Non	1 953	1 566	80,2	1 393	71,3	173	11,0
Niveau							
Diplôme d'études secondaires	55	49	89,1	42	76,4	7	14,3
Diplôme d'études collégiales	506	405	80,0	364	71,9	41	10,1
Diplôme universitaire	2 435	2 028	83,3	1 847	75,9	181	8,9
<i>Baccalauréat</i>	1 440	1 191	82,7	1 075	74,7	116	9,7
<i>Maîtrise</i>	782	659	84,3	610	78,0	49	7,4
<i>Doctorat (Ph.d)</i>	213	178	83,6	162	76,1	16	9,0

Graphique 4.5 – Situation d'activité selon le groupe d'appartenance déclaré au moment de l'enquête

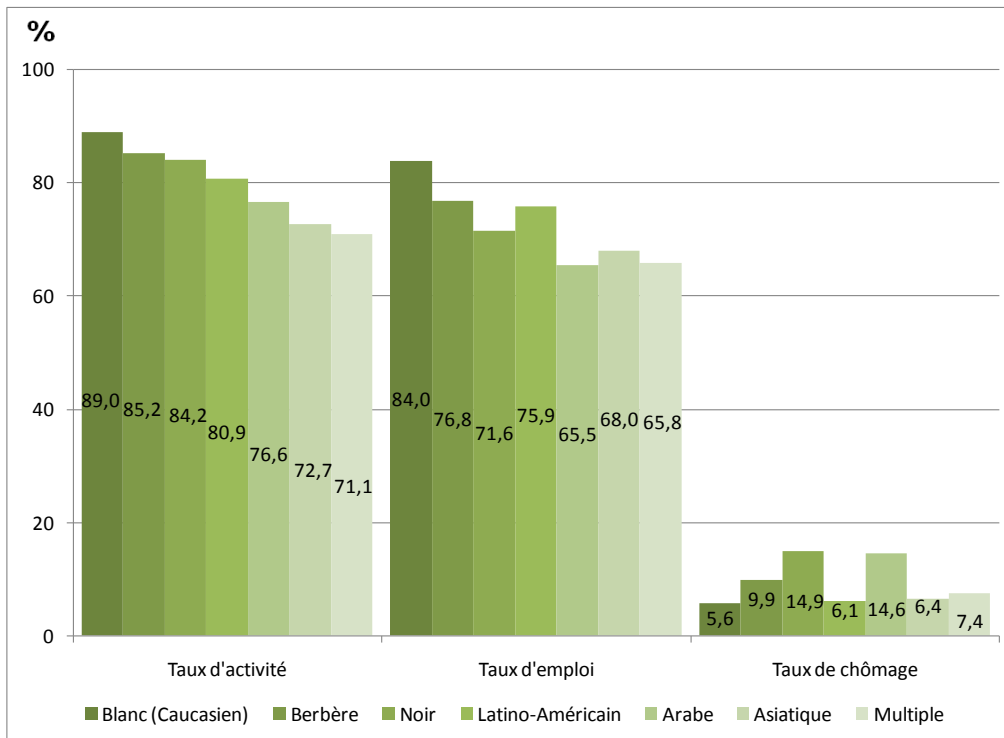


Tableau 4.2a – Situation d’activité selon la connaissance du français et de l’anglais à l’admission

	Total	Activité		Emploi		Chômage	
	Nombre	Nombre	taux d'activité %	Nombre	taux d'emploi %	Nombre	taux de chômage %
Total	3 009	2 491	82,8	2 261	75,1	230	9,2
<i>Connaissent le français</i>	2 852	2 361	82,8	2 141	75,1	220	9,3
Français seulement	752	621	82,6	554	73,7	67	10,8
Français / Anglais	2 100	1 740	82,9	1 587	75,6	153	8,8
Anglais seulement	118	102	86,4	95	80,5	7	6,9
<i>Connaissent l'anglais</i>	2 218	1 842	83,0	1 682	75,8	160	8,7
Ni français, ni anglais	39	28	71,8	25	64,1	3	10,7

Tableau 4.2b – Situation d’activité selon la connaissance du français et de l’anglais au moment de l’enquête

	Total	Activité		Emploi		Chômage	
	Nombre	Nombre	taux d'activité %	Nombre	taux d'emploi %	Nombre	taux de chômage %
	3 009	2 491	82,8	2 261	75,1	230	9,2
Français au moment de l'enquête							
Connaissant le français	2 917	2 419	82,9	2 193	75,2	226	9,3
Ne connaissant pas le français	89	70	78,7	66	74,2	4	5,7
Anglais au moment de l'enquête							
Connaissant l'anglais	2 466	2 061	83,6	1 876	76,1	185	9,0
Ne connaissant pas l'anglais	541	429	79,3	384	71,0	45	10,5

Annexe I : Définitions

Sens de certains termes utilisés dans le cadre de l'enquête

Durée de résidence	Temps écoulé entre la date d'obtention de la résidence permanente du répondant et la date de l'enquête.
Emploi	Aux fins de la présente étude, une personne est considérée en emploi lorsqu'elle a mentionné avoir un lien d'emploi avec un employeur ou qu'elle a déclaré être un travailleur autonome.
Groupe d'appartenance	Groupe de population auquel le répondant déclare appartenir. Ces groupes sont inspirés des groupes de minorités visibles présents dans le recensement de Statistique Canada et dans la réglementation fédérale en matière d'équité en emploi. Aux fins de la présente enquête, les groupes suivants ont été retenus : Blanc (Caucasien), Arabe, Berbère, Noir, Latino-Américain, Chinois, Asiatique occidental, Sud-Asiatique, Asiatique du Sud-Est.
Immigrant admis	Ressortissant étranger qui a obtenu le statut de résident permanent et qui se destinait au Québec au moment où il a immigré.
Population active	Aux fins de la présente étude, la population active comprend tous les répondants qui étaient considérés en emploi ou dont la principale activité était la recherche d'emploi au moment de l'enquête.
Requérant principal	Candidat à l'immigration identifié comme principal demandeur sur les formulaires d'immigration.
Résident permanent	Personne à qui le gouvernement canadien a accordé le statut de résidence permanente. Ce statut accorde aux personnes sélectionnées à la suite d'une demande d'immigration permanente le droit : <ul style="list-style-type: none">– de vivre, de travailler ou d'étudier n'importe où au Canada;– de bénéficier des mêmes avantages sociaux que les citoyens canadiens (ex. : l'assurance maladie);– de demander la citoyenneté canadienne après le délai prescrit.
Situation d'emploi	Aux fins de la présente étude, la situation d'emploi décrit l'activité des répondants au moment de l'enquête, soit en emploi, sans emploi mais en formation ou sans emploi.
Statut d'activité	Aux fins de la présente étude, le statut d'activité décrit la situation des répondants sur le marché du travail. Elle fait référence aux concepts de taux d'activité, taux de chômage et taux d'emploi ¹³ , tels que définis ci-après.

¹³ Ces concepts diffèrent de ceux utilisés dans le cadre de l'enquête sur la population active (EPA), principalement en ce qui concerne la période de référence. Dans le cadre de l'EPA, la période de référence est la semaine qui comporte le 15^e jour de chaque mois, alors que pour l'enquête auprès des travailleurs qualifiés (ETQ) la période de référence est le moment où la personne a répondu au questionnaire; elle varie donc entre le 10 mars et le 5 juin 2011. La population de référence diffère également : pour l'EPA, il s'agit de la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus alors que pour l'ETQ, c'est l'ensemble des répondants à l'enquête.

Taux d'activité	Aux fins de la présente étude, le taux d'activité est le nombre de personnes en emploi ou sans emploi au moment de l'enquête, mais dont la principale activité était la recherche d'emploi, exprimé en pourcentage de l'ensemble des répondants. Le taux d'activité peut être calculé pour un sous-groupe de personnes (par exemple les femmes).
Taux de chômage	Aux fins de la présente étude, le taux de chômage est le nombre de personnes sans emploi au moment de l'enquête, mais dont la principale activité était la recherche d'emploi, exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage peut être calculé pour un sous-groupe de personnes (par exemple les femmes).
Taux d'emploi	Aux fins de la présente étude, le taux d'emploi est le nombre de personnes en emploi au moment de l'enquête exprimé en pourcentage de l'ensemble des répondants. Le taux d'emploi peut être calculé pour un sous-groupe de personnes (par exemple les femmes).
Travailleurs qualifiés	Résidents permanents de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés faisant partie de la catégorie de l'immigration économique. Les travailleurs qualifiés sont sélectionnés par le Québec à partir d'une grille de sélection prédéterminée et y viennent avec l'intention d'occuper un emploi.

Annexe II : Méthodologie

Cette annexe présente les aspects méthodologiques de l'enquête menée auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés et des premiers travaux d'analyses.

a. Mandat, objectifs et déroulement de l'enquête

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles souhaitant effectuer une enquête sur l'intégration sur le marché du travail des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés¹⁴, la Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP) du MICC a sollicité la collaboration de la Direction de recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et de la Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec en raison notamment de leur expertise et de leur mission respective. L'équipe de recherche a donc été constituée de professionnels de ces trois organismes.

Dans le cadre du projet, il a été décidé de cibler uniquement les requérants principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés puisque ceux-ci font l'objet de la sélection gouvernementale lors du processus d'immigration. Cette sélection a été réalisée en fonction de différents critères, dont certaines caractéristiques personnelles visant à favoriser l'intégration rapide et harmonieuse au marché du travail.

L'enquête avait trois objectifs principaux :

- connaître le processus d'intégration au marché du travail vécu par les immigrants;
- vérifier l'adéquation entre les compétences des immigrants et l'emploi qu'ils occupent;
- déterminer les caractéristiques qui favorisent une meilleure intégration.

Puisque l'intégration au marché du travail est un processus qui s'inscrit dans le temps, le questionnaire utilisé pour l'enquête était longitudinal rétrospectif : au moment de l'enquête, on a interrogé les personnes sur leur parcours depuis leur arrivée au Québec. Le questionnaire a donc été conçu de façon que les données recueillies portent non seulement sur les emplois occupés depuis l'obtention de la résidence permanente au Québec, mais également sur les périodes sans emploi et sur la situation avant l'obtention de la résidence permanente. Voici, en résumé, les sujets abordés dans le questionnaire :

- la situation avant l'obtention de la résidence permanente (caractéristiques du plus haut diplôme obtenu et expérience professionnelle en lien avec le diplôme, séjours au Québec, principale occupation);
- la recherche d'emploi, les démarches visant l'intégration au marché du travail, les obstacles rencontrés;
- le niveau de connaissance du français et de l'anglais pour lire, comprendre, parler et écrire;
- les périodes d'emploi (titre, catégorie et domaine, heures de travail, type d'emploi, correspondance avec les compétences, salaire);
- les périodes sans emploi (principale activité durant cette période et principale source de revenus);

¹⁴ Des analyses similaires à celles présentées par Jean Renaud et Tristan Cayn dans l'étude « *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec* » seront réalisées en 2012-2013. Les données utilisées par MM. Renaud et Cayn provenaient de l'Enquête auprès des travailleurs sélectionnés, réalisée en 2002. Cette enquête avait été effectuée auprès des requérants principaux et de leurs conjoints de la catégorie des travailleurs qualifiés.

- les périodes de formation (type et domaine de formation, aide financière gouvernementale).

Les travaux préalables à l'enquête (analyse, devis, demande d'accès aux renseignements personnels auprès de la Commission d'accès à l'information, etc.) et l'élaboration du questionnaire ont été réalisés par l'équipe de chercheurs des trois organisations. La firme Léger Marketing a été retenue pour réaliser l'enquête. C'est donc cette firme qui a traduit le questionnaire en anglais, administré le questionnaire aux personnes échantillonnées et constitué le fichier à partir des données recueillies. Les entrevues téléphoniques ont été réalisées par la firme Léger Marketing entre le 10 mars et le 5 juin 2011. La banque de données a été transmise au MICC à la fin du mois d'août 2011.

b. Repérage de l'échantillon

La population cible était composée des personnes immigrantes admises au Québec, entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2009, en tant que requérants principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Cette population cible représentait environ 90 000 personnes. Un échantillon aléatoire de 10 000 noms a été tiré parmi cette population.

Après approbation de la Commission d'accès à l'information, les noms, prénoms et numéros de visa (IMM-1000 ou IMM-5292, selon le cas) des 10 000 personnes choisies au hasard dans la banque de données administratives du MICC ont été transmis à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) afin qu'elle effectue un jumelage avec ses propres fichiers administratifs. Ce jumelage a permis d'obtenir l'adresse au Québec des personnes visées par l'enquête. Les données administratives du MICC ont ensuite été jumelées à celles de la RAMQ puisque le MICC n'avait pas les adresses des répondants potentiels. La RAMQ est en effet le seul organisme gouvernemental à détenir une clé commune avec le MICC (le numéro de visa) et l'adresse au Québec. On suppose ici que chaque personne immigrante qui réside au Québec possède une carte d'assurance maladie et informe la RAMQ de tout changement d'adresse.

À la suite du jumelage, 7 401 noms de personnes ayant une adresse valide au Québec ont été extraits des fichiers administratifs de la RAMQ. La liste des noms et des adresses a ensuite été transmise à la firme Léger Marketing afin qu'elle trouve les numéros de téléphone et qu'elle communique avec ces personnes pour les sonder¹⁵. Il est important de souligner qu'avant de communiquer avec les répondants potentiels par téléphone, Léger Marketing avait envoyé par la poste une lettre à chacune des personnes inscrites sur la liste (soit 7 401 personnes) afin de les informer de la tenue de l'enquête et de les inviter à y répondre. Une lettre de rappel a par la suite été envoyée à 2 216 personnes afin de les inviter à communiquer directement avec la firme de sondage. Au total, 3 009 entrevues téléphoniques complètes ont été réalisées, ce qui correspond à un taux de participation de 81,2 %; ce chiffre est conforme aux normes définies par l'industrie du sondage.

c. Protection des renseignements personnels

Plusieurs mesures ont été prises afin de protéger les renseignements personnels des personnes de la population cible et de celles qui ont répondu au questionnaire :

- les données recueillies durant l'enquête n'ont, en aucun temps et d'aucune manière, été versées dans les dossiers opérationnels du MICC;

¹⁵ Léger Marketing a retracé 6 433 numéros de téléphone, dont 6 045 étaient valides. Les 388 autres numéros ont été jugés non valides aux fins de l'enquête (hors-service ou numéro commercial).

- les fichiers qui comportaient les données nominatives, détenus par le MICC et par Léger Marketing, produits à la suite de la transmission des adresses par la RAMQ, ont été détruits environ quatre mois après la réalisation de l'enquête;
- les données nominatives et les informations recueillies au cours de l'enquête n'ont en aucun moment été versées dans un même fichier;
- les fichiers administratifs comportant des données nominatives ou des données permettant d'identifier les personnes interviewées ont été protégés par un mot de passe et seules les personnes du MICC chargées des services informatiques connaissaient ce mot de passe;
- toutes les transmissions de données entre les différentes parties impliquées dans la réalisation du projet ont été effectuées de façon sécuritaire par messagerie privée.

d. Représentativité de l'échantillon

Un échantillon aléatoire a été extrait à partir de la population cible; aucune condition particulière n'était assortie au tirage. Cette procédure a permis entre autres l'obtention d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population visée par l'enquête, c'est-à-dire les requérants principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés admis au Québec entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2009.

Le tableau 5 présente la distribution, selon certaines caractéristiques – année d'admission, sexe, état matrimonial et continent de naissance – de la population cible et de l'ensemble des répondants présentes dans les fichiers administratifs du MICC.

Tableau 5 – Répartition de la population cible et de l'échantillon, selon certaines caractéristiques

	Population cible	Répondants	Test de représentativité	
Année d'admission				
2002	9,6	9,9		
2003	9,6	10,5		
2004	11,9	13,4	Valeur Khi carré	1,798
2005	11,9	13,1	probabilité	0,970
2006	12,2	12,8		
2007	13,5	14,6		
2008	14,4	13,3		
2009	17,0	12,5		
Total	100,0	100,0		
Statut conjugal				
Avec conjoint	41,7	51,6	Valeur Khi carré	3,967
Sans conjoint	58,2	48,5	probabilité	0,046
Total	100,0	100,0		
Sexe				
Femmes	34,4	33,6	Valeur Khi carré	0,028
Hommes	65,6	66,4	probabilité	0,866
Total	100,0	100,0		
Continent de naissance				
Afrique	38,2	42,6		
Amérique	15,6	16,1	Valeur Khi carré	3,848
Asie	14,4	7,6	probabilité	0,278
Europe	31,7	33,6		
Total	100,0	100,0		
Scolarité				
moins de 14 ans	7,5	7,0	Valeur Khi carré	0,128
14-16 ans	34,6	36,3	probabilité	0,938
17 ans et plus	56,6	55,8		
Total	100,0	100,0		

Comme on peut le constater, la répartition est relativement semblable pour une partie des caractéristiques, alors que pour d'autres, il y a certaines différences entre la population cible et l'ensemble des répondants. Les différences les plus marquées sont au chapitre du continent de naissance et du statut conjugal.

Des tests de χ^2 pour chacune de ces variables ont été effectués afin de vérifier que ces différences n'affectaient pas la possibilité de généraliser les résultats à l'ensemble de la population cible. Ainsi, pour les années d'admission et les années de scolarité, les différences ne sont pas significatives (non-rejet de l'hypothèse d'adéquation des distributions à plus de 90 %), de même que pour le sexe (non-rejet de l'hypothèse d'adéquation des distributions à plus de 85 %).

Par contre, l'importance des différences dans la distribution des répondants par rapport à la population cible selon le continent de naissance est plus complexe à déterminer. Les répondants nés en Asie sont moitié moins présents que dans la population cible et ceux nés en Afrique, le sont un peu plus. Avec une

probabilité calculée du χ^2 inférieure à 30 %, l'hypothèse d'adéquation pourrait être rejetée. Il faudra donc être prudent lors de l'interprétation de résultats en fonction du continent de naissance.

De plus, la différence dans la distribution pour le statut marital, avec ou sans conjoint au moment de l'admission, est telle que cette variable ne pourra pas être utilisée dans les analyses. L'importance de cette différence est par ailleurs confirmée par le test de χ^2 , avec une probabilité calculée inférieure à 5 %.

Il est par ailleurs possible que l'échantillon final présente certains biais de sélection. Ces biais découlent de la méthodologie utilisée : obtention de l'adresse valide au Québec et enquête téléphonique. En effet, 2 599 personnes de l'échantillon initial n'avaient pas d'adresse valide au Québec dans les données administratives de la RAMQ. De plus, il n'a pas été possible de retracer le numéro de téléphone de plus de 1 300 personnes dont l'adresse figurait dans les fichiers de la RAMQ. Dans ce dernier cas, l'usage unique d'un téléphone cellulaire plutôt qu'un téléphone fixe pourrait être un élément d'explication. Ceci pourrait également être le fait d'un profil particulier de personnes¹⁶.

La présence plus faible dans l'échantillon des personnes nées en Asie trouve d'ailleurs son explication par le non-repérage d'une adresse valide au Québec dans un premier temps (32,9 % de ces personnes, contre 26 % pour l'ensemble des personnes) et du numéro de téléphone au domicile dans un second temps (38,6 % contre 32,5 %).

e. Construction de la variable sur le niveau de connaissance du français et de l'anglais

Mesurer les connaissances linguistiques est un exercice complexe. Nous l'avons simplifié en demandant aux répondants d'évaluer leurs compétences selon une gradation allant de très bonne à très faible pour lire, comprendre, écrire et parler tant le français que l'anglais. Bien que relativement simple, cette façon de faire peut permettre une analyse plus détaillée et plus actuelle que celle qui aurait pu être faite avec les données d'admission. Par contre, ce niveau de détail rend plus complexe le croisement avec d'autres variables comme la situation d'emploi et la situation d'activité.

Un pointage a été accordé aux réponses fournies dans l'enquête : 1 lorsque le répondant a déclaré son niveau de connaissance équivalant à « très bon », 2 pour « bon », 3 pour « moyen », 4 pour « faible » et 5 pour « très faible ». La non-réponse a également été prise en considération lors du regroupement des résultats.

Afin d'obtenir une estimation du niveau général des aptitudes pour comprendre, lire, écrire et parler le français ou l'anglais, la méthode suivante a été utilisée : lorsque la somme des réponses pour comprendre, lire, écrire et parler était 4 ou 5, le niveau général correspondait à « très bon ». Lorsque la somme était comprise entre 6 et 8, le niveau correspondait à « bon », entre 9 et 13, à « moyen », entre 14 et 17, à « faible » et entre 18 et 20, à « très faible ». À partir de ce découpage, nous considérons qu'une personne a une connaissance du français ou de l'anglais lorsqu'elle déclare un niveau très bon, bon ou moyen. Avec un niveau déclaré faible ou très faible, la personne est considérée ne connaissant pas le français ou l'anglais.

¹⁶ Afin de prendre en considération l'utilisation accrue du cellulaire comme téléphone principal, une lettre a été envoyée à tous les répondants potentiels, que le numéro de téléphone au domicile ait été retracé ou non. Cela nous a permis de joindre une centaine de répondants additionnels.

